

# **La ruralité en question**

## **Réalité sociale et théorie sociologique**

CENTRE DE DOCUMENTATION  
SUR LES REGIONS  
PERIPHERIQUES  
GRIDEQ — UQAR

Les Actes et instruments de la recherche en développement régional  
sont publiés par le Groupe de recherche interdisciplinaire en dévelop-  
pement de l'Est du Québec de l'Université du Québec à Rimouski.

Dactylographie  
**Lise BLANCHETTE**

Conception graphique  
**Richard FOURNIER**

Distribution  
**GRIDEQ**  
**300, avenue des Ursulines**  
**Rimouski, G5L 3A1**  
**Tél. : (418) 724-1440**

Information  
**Jean SAINTONGE, 724-1441**

ISBN 2-920270-30-3

Tous droits réservés  
Coopyright 1985.

Université du Québec à Rimouski  
Dépôt légal, 2<sup>e</sup> trimestre 1985

## ACTES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL

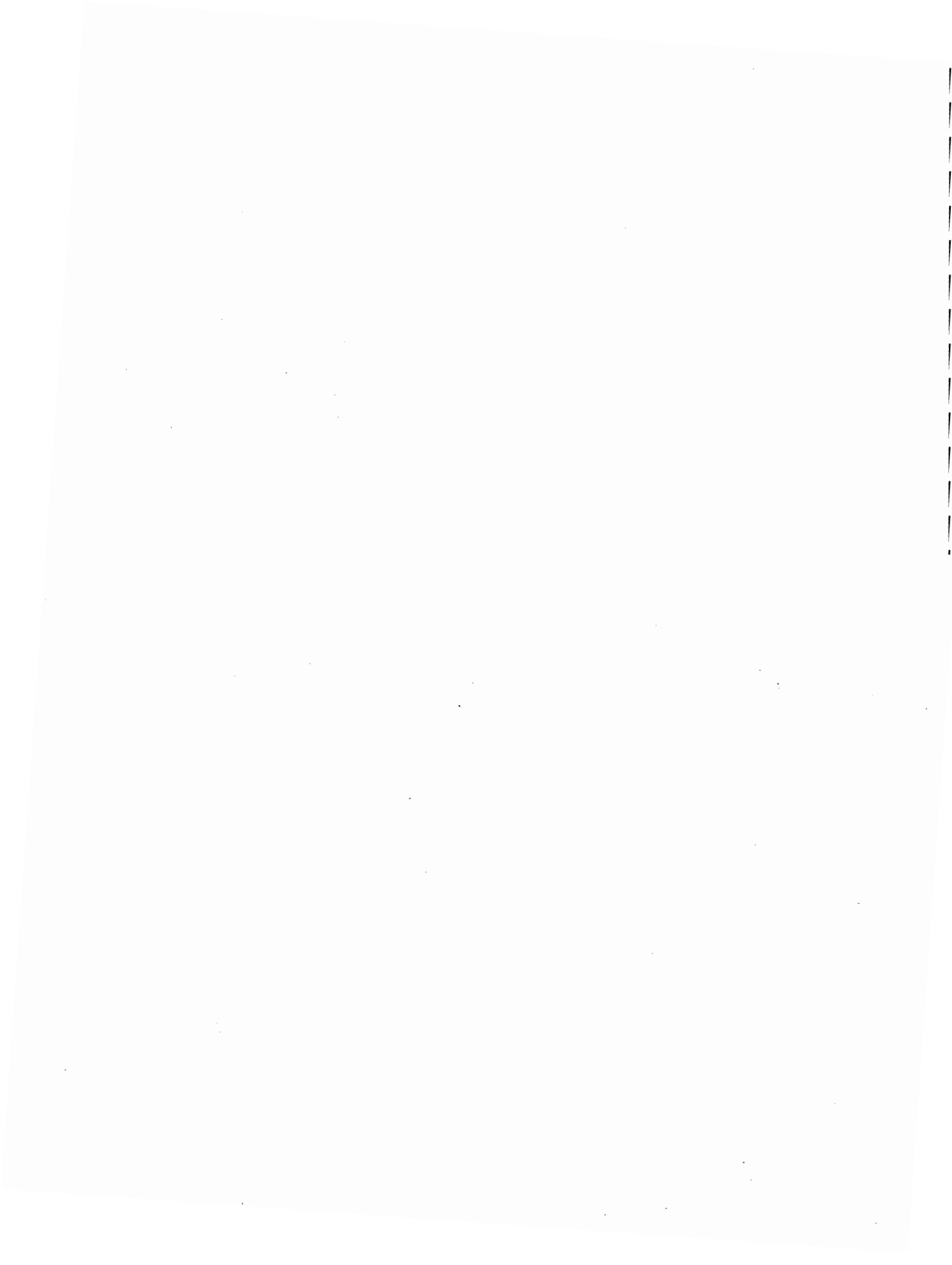
Dans le cadre d'une révision de sa politique d'édition, le GRIDEQ a décidé de remplacer la série les Documents généraux du GRIDEQ par une nouvelle série appelée: Actes et instruments de la recherche en développement régional. Cette nouvelle série sera consacrée à la publication de rapports de recherche, de notes de recherche, des actes de colloques et séminaires de même que des instruments de travail dont le thème principal est le développement régional.

La présente publication qui avait d'abord été annoncée dans les Documents Généraux du GRIDEQ constitue le premier numéro de cette série.



## TABLE DES MATIÈRES

PREFACE . . . . .	iii
INTRODUCTION . . . . .	1
REALITE SOCIALE ET THEORIE SOCIOLOGIQUE: . . . . .	7
NOTES SUR LA QUESTION RURALE EN SOCIOLOGIE	
DE L'AGRICULTURISME AU MATERIALISME HISTORIQUE: . . . . .	19
LES METAMORPHOSES DU DISCOURS DES INTELLECTUELS SUR L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL AU QUEBEC	
L'ESPACE RURAL EN QUESTION . . . . .	53
ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES . . . . .	77



## PRÉFACE

1984... vient de se terminer. On aura beaucoup parlé de fameux "1984" de Georges ORWELL publié en 1948: mais c'est dans la Russie révolutionnaire de 1920 que fut pour la première fois imaginé l'horizon 1984. Il s'agit du roman utopique Voyage de mon frère Alexis au pays de l'utopie paysanne d'Yvan KREMNIOV (reproduit en français aux éditions l'Age d'homme, 1976). L'auteur décrit sa vision de l'Union soviétique de 1984 où la paysannerie, ayant accédé aux postes du pouvoir, a construit une sorte de socialisme paysan basé sur l'exploitation agricole individuelle et un dense réseau d'institutions coopératives. Nulle doute que la décision des Editions d'Etat contrôlées par LENINE de publier en 20 000 exemplaires cette utopie pro-paysanne, à une époque où le papier est rare, correspondait à une stratégie politique d'alliance ou de neutralisation de la paysannerie russe; il s'agissait d'instaurer la dictature du prolétariat dans une société profondément rurale et agricole. Cette utopie est en fait écrite de la main de A.V. TCHAYANOV, le célèbre économiste rural russe, théoricien de l'économie paysanne, redécouvert dans les années 1960 par les économistes et sociologues ruraux du monde occidental. La compréhension de la nature et du devenir de la forme sociale de la production agricole présente, l'exploitation agricole familiale, posait problème car il fallait se rendre à l'évidence qu'elle n'avait pas disparu de la scène de l'histoire. Force était-il de réétudier les mécanismes d'"absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste", mode de produire qui ne pénétrait directement pas ce secteur tout en le soumettant pour son plus grand avantage.

TCHAYANOV reste d'actualité, et encore plus avec son récit utopique de l'URSS de 1984 qui propose une vision harmonieuse de l'aménagement des campagnes. Il y déclare que la construction

du socialisme par un prolétariat urbain dont les conditions de travail dans l'usine capitaliste lui ont désappris, depuis des générations, "tout travail et toute pensée créatrice individuelle" (p. 55) ne pouvait aboutir qu'à la mise en place d'un système social élevant au rang de vertu cet aboutissement généralisé découlant d'une forme d'organisation du travail où l'homme ne peut pas exercer son génie créateur. La construction d'une immense société égalitaire d'"exécutants et où seuls" quelques individus isolés "jouissent du droit de créer" est bien conforme au modèle léniniste de l'édification socialiste; "nous réduirons les fonctionnaires au rôle de simples exécutants de nos directives "dit LENINE dans L'Etat et la Révolution.

Dans son récit, TCHAYANOV redit son adhésion à cette forme sociale de la production agricole que constitue l'exploitation agricole familiale; héritée du passé, elle reste la formule de l'avenir puisqu'elle permet à l'homme de se réaliser; l'épanouissement n'est possible que par le travail créateur où l'individu se reconnaît, le travail créateur étant l'expression et la condition de la liberté humaine.

"Grâce à la nature profondément saine de l'exploitation agricole, le calice de douleurs du capitalisme passa à côté d'elle et nous n'eûmes pas besoin, pour son essor, de lui faire emprunter cette voie. D'autant plus que l'idéal collectiviste des socialistes allemands, qui offrait aux masses laborieuses d'être pour les tâches économiques les exécutants des prescriptions politiques, nous semblait aussi, d'un point de vue social, loin de la perfection, en comparaison du système agricole familial dans lequel le labeur n'est pas séparé de la création des formes d'organisation et où la libre initiative personnelle donne à chaque être humain la faculté de manifester toutes les possibilités de son épanouissement



spirituel, tout en lui permettant d'utiliser, lorsque c'est nécessaire, toute la puissance de la grande exploitation collective ainsi que celle des structures administratives" (p.56).

La survivance ou la vitalité, selon le point de vue où on se place, du travail autonome en agriculture, de la petite production agricole si on veut, ne tient évidemment pas à sa supériorité morale mais à des conditions économiques rendant difficile la généralisation d'une agriculture capitaliste. Avec l'extension des rapports marchands, la validation sociale du travail de l'agriculteur, assurée par le marché, ne sanctionne que la partie visible de ce travail, la marchandise. C'est parce qu'il accepte de fournir un travail gratuit au bénéfice de toute la société (le travail consistant à reproduire la fertilité naturelle des sols, celui des femmes, des enfants) que le petit producteur agricole peut lui-même assurer son existence et se reproduire. Situation précaire et qui peut entraîner des conséquences fâcheuses, soit l'épuisement de la base productive du sol en n'assurant pas la reconstitution de la fertilité naturelle - mais l'agriculteur soucieux de son avenir n'a pas intérêt à le faire car un tel comportement l'amène à la ruine - soit l'abandon des zones entières pour aller s'installer là où les coûts de reproduction de la fertilité naturelle sont moindres. C'est un phénomène bien connu dans les sociétés capitalistes avancées comme les nôtres où l'agriculture déserte des régions jadis prospères, prospérité reposant sur le caractère enclavé de l'économie agricole qui s'y était développée ou plus simplement sur la faible inscription de cette agriculture dans des rapports marchands.

Pour mieux comprendre cette vitalité du système des exploitations familiales, nous pensons que des chercheurs comme Marcel JOLLIVET et Claude SERVOLIN ont, il y a quelque temps, construit des interprétations qui nous aident à rendre intelligible ce phénomène. Nous recommandons fortement la lecture de leurs propos (1) . Pour notre part, une analyse

plus détaillée de notre position a été publiée récemment (2). L'étude de l'évolution de la petite production agricole nous apparaît un préalable à la compréhension des transformations du monde rural et agricole dans nos sociétés contemporaines.

Bruno JEAN

NOTES:

1. JOLLIVET, Marcel. "Rente foncière et gestion des ressources naturelles", Etudes rurales (71/72), 1978, pp. 257-274 et Claude SERVOLIN. "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste" dans L'Univers politique des paysans, Paris, FNSP, 1972, pp. 41-78 et avec Henri NALLET. "Le statut juridique du paysan. Du code civil à la tutelle réglementaire". Sociologie du travail, 23 (1), 1981, pp. 14-26.
2. JEAN, Bruno. "Les formes sociales de la production agricole dans une région périphérique: le cas de l'Est du Québec" dans Les politiques agro-alimentaires et leurs conséquences sur le monde rural. Paris, CNRS-FNSP-INRA, avril 1984, pp. 341-364.

## INTRODUCTION

Dans la présente publication se trouvent rassemblés trois textes correspondant aux trois interventions des participants à un séminaire du GRIDEQ, tenu en novembre 1983, et ayant pour thème: "La ruralité en question: réalité sociale et théorie sociologique". Cette publication correspond évidemment à un souhait du GRIDEQ comme tel, soit celui de publier les "actes" de ses séminaires pour rendre ses réflexions accessibles à la communauté scientifique. Mais la présente publication constitue aussi une production d'un regroupement franco-québécois de chercheurs en économie et sociologie rurale qui, depuis 1981, se livrent à une "analyse comparative des politiques agro-alimentaires et de leurs conséquences pour les collectivités rurales en France et au Québec". Bénéficiant de l'appui des accords franco-québécois en se voyant accrédité comme "projet intégré", le groupe comprend une dizaine de Québécois (sociologues, anthropologues, économistes et géographes de l'UQAR, l'UQAM et l'Université Laval) et une douzaine de Français (chercheurs du CNRS, de la FNSP et de l'INRA). Du côté français, nous retrouvons Claude SERVOLIN, Denis HAIRY, Ramon BARCELO, Pierre COULOMB, François-Eugénie PETIT, François BEL, Hélène DELORME, Nicole EIZNER, Maryvonne BODIGUEL, Hughes LAMARCHE, Bernard WOLFER et Bernard PICON. Du côté québécois, signalons Philip EHRENSAFT, Guy DE BAILLEUL, Daniel-Mercier GOUIN, Lise PILON-LÊ, Jean- Pierre REVERET, Hélène BOUDIER, Bruno JEAN, Bill REIMER, Fran SHAVER, Rodolphe DE KONINCK, Michel MORISSET. Outre les missions individuelles de part et d'autre depuis 1982, le regroupement a tenu deux importants colloques, l'un à l'UQAM en 1981 où fût établi notre plan de travail, l'autre à Paris en 1983 qui a permis d'évaluer les premiers résultats de ces échanges. Il a donné lieu à la publication d'un rapport de recherche par les institutions françaises concernées sous l'égide de l'INRA.

De plus, le groupe organise un colloque terminal de ce programme d'échanges qui se tiendra à l'UQAR en octobre 1985 où seront présents la plupart des chercheurs concernés de chaque côté de l'Atlantique. Pour préparer cette rencontre, et le livre qui permettra de diffuser le résultat de nos travaux, un séminaire du GRIDEQ a eu lieu en septembre 1984 réunissant François BEL et Hughes LAMARCHE d'une part, Bruno JEAN et Jean-Pierre REVERET d'autre part; ce séminaire portait sur la place de l'agriculture dans les zones rurales marginalisées, un des volets de notre programme de recherche. De fait, trois directions de recherche retiennent l'attention du regroupement. Premièrement, l'analyse comparative des structures de l'agriculture et de l'agro-industrie (organisation et régulation des marchés, l'exemple de l'industrie laitière). Deuxièmement, l'étude comparée des politiques agricoles et de leurs effets sur la transformation des exploitations agricoles. Troisièmement, l'étude des effets des transformations économiques de l'agriculture sur les collectivités rurales et le développement rural.

Ce sont des chercheurs s'intéressant à cette dernière question qui se sont retrouvés dans le séminaire du GRIDEQ de décembre 1983 et dont nous livrons les résultats dans la présente publication. Les trois textes présentés ici, sont d'inégale longueur et correspondent à des analyses ou des réflexions dont le niveau d'achèvement est variable. Dans un bref texte qui a servi de document d'introduction au séminaire, Bruno JEAN pose le problème de l'inadéquation entre la réalité sociale rurale concrète et les outils de la théorie sociologique pour en rendre compte; ces quelques notes sur la difficulté de définir, d'identifier le "rural" dans la théorie, veulent simplement ouvrir un débat sur la "question rurale en sociologie". Deuxièmement, Lise PILON LÈ , professeure au département d'Anthropologie de l'Université Laval, propose une interprétation de l'évolution de la pensée savante sur l'agriculture et le milieu rural au Québec. Elle soutient l'hypothèse que le discours des intellectuels a subi des métamorphoses identifiables qui sont le

résultat autant des transformations internes de ce secteur de la production sociale que des transformations des rapports entre cette intelligentsia et les couches sociales dont ils parlent ou sont les porte-parole. Elle identifie quatre grands discours ayant tenu le devant de la scène: 1) le discours agriculturiste (1900-1940); 2) le discours libéral (1950-1970); 3) le discours aménagiste, une variante modernisée du discours libéral durant les années soixante; 4) le discours du matérialisme historique de 1970 à nos jours. Dans chaque cas, elle tente d'identifier les concepteurs de la thèse et leurs épigones; mais surtout, elle essaie de montrer que chaque discours est le produit de la position de classe des intellectuels, des intérêts qu'ils défendent, et des rapports de domination qu'ils exercent sur le monde agricole et rural. Cela nous donne une analyse féconde, intéressante mais trop rapide lorsqu'elle aborde le dernier discours, en fait, celui des intellectuels marxistes, univers auquel elle s'identifie. Cela n'est probablement pas surprenant car il est très difficile d'objectiver un mouvement de pensée dont on fait partie, surtout lorsque notre cadre d'analyse essaie de montrer à tout coup l'extériorité des intellectuels par rapport aux besoins et aspirations des cultivateurs, extériorité qui conduit à un savoir mystificateur sur l'agriculteur où cette réalité n'est pas étudiée pour elle-même mais pour servir à la démonstration d'une idéologie. Elle termine cependant son texte avec l'hypothèse que ce discours marxiste serait lié à la marginalisation de la sociologie et de l'anthropologie dans la société québécoise.

A l'origine, la communication de Maryvonne Bodiguel du Groupe de sociologie rurale du CNRS de Nanterre devait être le pendant français de l'analyse de Lise PILON LÊ pour le cas québécois. Malheureusement, le problème des distances et du manque de coordination qu'il a entraîné a fait que Maryvonne BODIGUEL a tenté de répondre à la question de départ du rapport entre la théorie sociologique et la réalité sociale rurale en explorant une autre piste qui ne manque pas du tout de pertinence et

d'intérêt, soit celle de l'adéquation entre les définitions du "rural" dans les statistiques officielles et les grands énoncés des politiques agricoles et la réalité rurale comme telle. Signalons toutefois l'existence d'une thèse de doctorat soutenue en France et qui tente une approche comparable à celle de Lise PILON-LÊ (Agriculture et économie politique de Jérôme GROSSMAN, Université de Paris I, 1981); cet auteur se livre à un examen de l'évolution de la pensée en matière d'économie rurale depuis la seconde guerre mondiale et il présente très bien les différentes conceptions et thèses en présence.

La communication de Maryvonne BODIGUEL pose d'emblée le problème du "rural" à partir de l'espace qui en constituerait une forme de matérialité, du substrat matériel. Recourant alors à la philosophie, elle montre avec BERGSON que l'espace est un corps imaginaire; cela l'entraîne dans une réflexion épistémologique sur l'espace qui n'aurait pas d'identité indépendante de l'acteur qui lui donne forme en fonction d'un projet; la définition de l'espace apparaît alors contingente et n'existe pas comme donnée scientifique fondamentale. Par la suite, elle montre comment la notion d'espace rural a pris son autonomie surtout avec l'arrivée en scène des technocrates de l'aménagement du territoire qui avaient besoin de quadriller l'espace pour lui donner des fonctions. Ils avaient donc besoin de définir de manière opératoire l'espace rural; généralement, ils identifient l'espace rural comme l'espace résiduel une fois l'espace urbain défini. Sa communication se poursuit en observant la typologie des espaces ruraux qui a été commandée aux chercheurs en fonction des objectifs des interventions gouvernementales. Elle termine en présentant les critiques adressées à ces constructions typologiques des espaces ruraux, notamment celle de Nicole Mathieu, qui prétendent à des classifications scientifiques neutres alors que le travail de définition des espaces est de toute manière le produit des rapports sociaux.

Mais, ce qui constitue l'originalité et l'unité de la présente publication, c'est bien cette interrogation des chercheurs en économie et sociologie rurale, sur la difficulté de définir leur objet. Si la "ruralité est en question" chez les intellectuels des sciences sociales, elle l'est tout autant pour les acteurs sociaux concernés. Il faut se rappeler que le GRIDEQ a toujours été au coeur de ces interrogations; son premier grand colloque portait sur la "problématique du développement en milieu rural". Les revendications et les luttes des ruraux de l'arrière-pays bas-laurentien posaient la question du "rural"; et ils commencent à le réaliser aujourd'hui de sorte que le mouvement régionaliste a lentement glissé d'une préoccupation pour le développement régional pour une autre qui est celle du développement rural dans les régions marginalisées. Aussi, souhaitons que les interrogations des uns et des autres, chercheurs et acteurs sociaux, se rencontrent autour d'une telle publication, ce qui pourra initier un nécessaire dialogue. Personnellement, je suis heureux d'avoir contribué à matérialiser cette publication qui aborde des problèmes qui sont au coeur de mes préoccupations. Aussi, pour compléter le tout, je dresse une brève bibliographie indicative des sources qui alimentent ma propre réflexion.

Bruno JEAN





# RÉALITÉ SOCIALE ET THÉORIE SOCIOLOGIQUE : NOTES SUR LA QUESTION RURALE EN SOCIOLOGIE

Bruno JEAN

Université du Québec à Rimouski

Le présent séminaire se veut l'occasion de lancer une nécessaire réflexion sur les problématiques mises en oeuvre dans un champ du savoir, les études rurales. La "question rurale" veut désigner l'équivoque du "rural" comme réalité empirique et comme objet construit d'une théorie dans les disciplines qui en rendent compte et qui nous en parlent avec des notions ou concepts comme "société rurale", "société paysanne", "paysannerie", "monde rural", "milieu rural". Il s'agit de lire une revue comme Rural Society pour voir comment, périodiquement, on se questionne sur la définition de cette réalité et de cet objet que la "sociologie rurale" aurait pour mission de rendre intelligible. Il s'agit donc d'introduire un débat épistémologique, c'est-à-dire, mettre à jour les procédures de construction des paradigmes à l'origine de la production des connaissances dans ce champ du savoir.

Ce projet est par trop ambitieux: un immense champ de réflexion s'ouvre ici et il faut le baliser quelque peu. Ce travail m'apparaît toutefois nécessaire car la conjoncture actuelle - tant sur le terrain des pratiques sociales que sur celui de la production de la connaissance - le réclame. Pour des raisons différentes, urbains et ruraux revendiquent le "rural"; malgré l'avènement de la "société urbaine" comme cadre social dominant des sociétés industrielles avancées, la ruralité n'est pas un résidu et nécessite, pour l'avancement même de la connaissance, une

réflexion nouvelle sur la conceptualisation qu'on peut en faire. Je ne présenterai ici que des observations sommaires, sans un ordre logique, et qui visent plutôt à démontrer la nécessité d'un pareil travail et à identifier quelques questions qu'il faut se poser à cette étape initiale de la démarche souhaitée.

En entrée de jeu, il faut bien constater que le milieu rural a toujours été une préoccupation secondaire pour la sociologie qui s'est plutôt instituée avec le développement des milieux urbains et industriels, phénomène historique majeur que cette discipline s'est donné comme mandat de comprendre. On dit souvent que la sociologie est la fille de la Révolution française ou de la Révolution industrielle; ce sont les problèmes sociaux liés à ces mutations sociales qui ont inspiré les précurseurs, comme les classiques de la sociologie de Auguste COMTE à Max WEBER en passant par Karl MARX et Emile DURKEIM. Ce faisant l'étude du milieu rural était laissée à la géographie qui en rend compte dans son analyse de phénomènes spatiaux avec des concepts comme celui de "région naturelle" et à l'économie qui, se préoccupant de développement économique, a étudié l'agriculture comme activité productive.

Un peu paradoxalement, au Québec, la sociologie est née sous le signe de l'étude du milieu rural. On identifie souvent la monographie Paysan de St-Irenée de Charlevoix (1862) de Gauldrée-Boileau (1), ce consul français de New-York s'inspirant de la méthodologie de Frederic DE PLAY et, plus encore, L'Habitant de St-Justin de Léon GERIN comme nos premiers travaux de sociologie québécoise. Cette discipline se développera ici avec la venue des anthropologues de l'Ecole de Chicago (R. REDFIELD, H. MINER et E.C. HUGHES) qui produiront des monographies de collectivités rurales qu'ils considèrent comme un bon exemple empirique de la "folk society". A peu près à la même époque, la sociologie québécoise initie une tradition de recherche s'inspirant du paradigme "société traditionnelle, société moderne". Le milieu rural est alors associé

à la société traditionnelle et il ne peut alors y avoir un grand avenir, car toutes les sociétés vont dans le sens d'une marche, d'un passage vers la société moderne. En effet, ce paradigme laisse croire que le milieu rural est ce qui doit devenir autre et nous laisse démunis pour étudier la réalité du milieu rural dans une société moderne.

Pendant ce temps, l'anthropologie québécoise se constituait en champ disciplinaire autonome de la sociologie et poursuivait des travaux de recherche sur les petites communautés isolées, ou sur les survivants des civilisations autochtones (les amérindiens, les inuits). Avec le mouvement de décolonisation africaine, au début des années 1960, l'anthropologie française perdait ses terrains d'observation et, transgressant un principe de méthode qu'elle avait érigé en théorie de la connaissance, soit la distance historico-culturelle entre l'observateur et l'observé, elle se repliait sur l'hexagone français où elle découvrait les paysans, derniers survivants de la civilisation traditionnelle. Au Québec, il est aussi assez frappant de constater que le renouveau des études rurales, de la paysannerie, est le fait de l'anthropologie il y a une décennie. En 1971, le sociologue Gérard FORTIN mettait un terme à ses travaux de sociologie rurale (2) et il n'y avait guère de relève. Cette relance des études rurales venant de l'anthropologie, s'inspirait aussi d'une découverte du marxisme qui posait tout le problème du devenir des couches sociales rurales et paysannes dans l'institution de la société capitaliste. Ces travaux, voulant se situer dans une approche matérialiste donnent dans plusieurs directions selon la conception qu'ils se font du devenir de la paysannerie au sein du capitalisme.

A l'Université du Québec à Rimouski, plusieurs professeur-e-s, regroupé-e-s au sein du GRIDEQ, mènent des recherches sur la question du développement régional dans les régions périphériques comme celle de l'Est du Québec. Cela n'est pas sans questionner des concepts comme ceux

de "développement" et surtout de "région"; nous avons d'ailleurs entrepris à ce sujet une réflexion avec d'autres chercheurs de d'autres régions du Québec qui se poursuit actuellement par une enquête de Danielle LAFONTAINE; elle nous apportera quelques éclairages sur les problématiques du développement régional soustendant le champ de recherche dans ce domaine qui s'est institué au Québec depuis une vingtaine d'années. Mais ces travaux du GRIDEQ posent aussi toute la question du "rural" tant au niveau empirique que théorique. En 1975, le GRIDEQ organisait un colloque intitulé "La problématique du développement en milieu rural"; les participant-e-s ont noté, à ce moment, que les théories et les pratiques du développement étaient plutôt une transposition du cadre conceptuel du développement urbain. Il fallait donc concevoir une théorie du développement rural qui ne soit pas à la remorque des théories du développement urbain. Malheureusement, on n'est pas allé très loin, à ce moment-là, dans la conceptualisation d'une pareille théorie du développement rural. Reprenant cette question dans ma thèse de doctorat, j'ai essayé d'esquisser certains "éléments" d'une sociologie du développement rural dans nos sociétés industrielles avancées". Par ailleurs, en 1981, Hugues DIONNE et Juan Luis KLEIN, dans un texte sur le JAL (3) et dans le Cahier du GRIDEQ no 11: Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, ont montré comment ces luttes se situent dans le cadre d'une revendication populaire en faveur d'une "ruralité non marginale"; autrement dit, il existerait un sentiment et une volonté vécue par certaines couches sociales régionales de faire reconnaître par l'Etat comme, par les intellectuels, le fait qu'ils vivent dans un espace rural et qu'ils veulent garder intact cet espace rural. Evidemment, tout cela arrive dans une conjoncture historique où le "rural" - la campagne est hautement valorisée par les milieux urbains qui font des milieux ruraux un espace mythique - pourrait se déployer dans un cadre de vie plus sain. Mais cela nous pose une question assez lourde: contrairement à Gérard FORTIN, un des rares sociologues ruraux au Québec qui termine ses travaux en déclarant qu'il n'y a pas de "ruraux" au Québec, mais une population urbanisée à divers degrés (4), les revendications populaires montrent

que les ruraux, dans certaines périphéries, rejettent cette représentation et plaident en faveur d'une ruralité moderne et non-marginale.

Du point de vue de la statistique, il a bien fallu imaginer une distinction entre le rural et l'urbain; on sait qu'au Québec, la population vit à 80% dans les villes. Mais cette statistique est trompeuse. En dehors de Montréal, de la région métropolitaine de Montréal où vit près de la moitié de la population québécoise, on est évidemment dans un espace rural. Dans l'Est du Québec, d'après les mêmes statistiques, la population rurale compte pour plus de 50% de la population totale. Malgré toutes les stratégies d'urbanisation du territoire proposées par le Plan de Développement de l'Est du Québec durant les années 1960 (l'urbanisation était alors synonyme de modernisation, ce qu'on voulait faire), cette région est restée majoritairement rurale et de plus, les luttes des habitants de l'arrière-pays, du haut-pays, pour se maintenir dans leur espace rural ont même pris une place importante sur l'avant-scène des luttes sociales, généralement occupée par les revendications ouvrières et syndicales.

Peut-on alors parler de "société rurale" pour décrire la société régionale bas-laurentienne et gaspésienne en 1983 ou à certains moments de son histoire. Voilà une première question fondamentale, soit la pertinence d'un concept comme celui de "société rurale" pour décrire certaines réalités québécoises. Il faudrait faire l'historique de ce concept ici et en Europe, par exemple: on sait tous qu'ici, on a souvent parlé de société rurale pour décrire la société québécoise en tant que société globale avant le boum industriel et urbain de la fin du siècle dernier; on a ainsi montré que l'idéologie ruraliste véhiculée par nos élites s'est maintenue très longtemps, quelques décennies même après ce changement radical de nos structures sociales. S'abreuvant à cette idéologie dominante dépassée par la réalité, certains travaux de sociologie

urbaine ont tenté de faire la preuve que nos urbains n'étaient pas encore de véritables urbains, mais des ruraux qui transportaient en ville leurs us et coutumes, leur manière de vivre et leurs institutions. Par ailleurs, Pierre BARRAL a écrit un beau livre intitulé Les sociétés rurales au XXe siècle; et il ne manquait pas de matière. En effet, à l'échelle de la planète, il existe un grand nombre de sociétés globales rurales.

Parler de société rurale peut-il être d'une quelconque utilité pour nous à l'échelle régionale où nous travaillons? Dans l'analyse que j'ai faite du développement de l'Est du Québec (5), j'ai utilisé ce concept qui me permettait d'éclairer l'articulation entre le développement de cette région périphérique et la formation sociale dans laquelle cette région s'insérait. Il m'est apparu frappant comment au début du siècle, on assiste, de manière concomitante, à une urbanisation rapide du Québec pendant "qu'il se met en place une société rurale" dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie; et cela n'est pas contradictoire, au contraire, la société urbaine qui se développait allait chercher, par l'exode rural, les excédents produits par le système rural de l'époque, l'élargissement de frontières agricoles n'assurant pas la reproduction du système; alors, ce sont ces excédents qui ont contribué à la formation de notre classe ouvrière; évidemment cela nous renvoie au taux de fécondité très élevé des ménages ruraux québécois de l'époque.

Dans le Projet d'histoire du Bas-Saint-Laurent, importante entreprise de synthèse historique auquel je participe, on parle aussi de société rurale. Cela nous renvoie à une question épistémologique: peut-on identifier des "sociétés rurales" au sein d'une même société globale? Je pense qu'en France, et Maryvonne BODIGUEL pourra nous éclairer là-dessus, le concept de société rurale est largement utilisé pour désigner des régions rurales ayant une certaine homogénéité de même qu'on l'utilise pour désigner des entités sociologiques plus réduites, à l'échelle du canton ou de la commune. Il y a aussi une autre question;

si on accepte le concept pour désigner certaines situations historiques du passé, qu'en est-il aujourd'hui? La modernisation, le nivellement culturel, l'homogénéisation des "ways of life" avec les mass-média ont-ils détruit ces "sociétés rurales"; j'ai signalé plus haut que les luttes contemporaines des ruraux québécois font état d'une demande sociale, d'une ruralité moderne, non-marginale, d'une volonté de reconnaître la ruralité comme un cadre de vie spécifique à partir duquel il faut imaginer des politiques de développement rural qui ne soient pas une adaptation des modèles du développement urbain. Ce concept, si on l'utilise pour décrire certaines réalités régionales laisse entendre qu'on aurait ici des sociétés régionales à dominante rurale soit, mais tout de même des "sociétés"; or, à l'heure où on se questionne même sur la pertinence théorique d'un concept comme celui de "société québécoise" (6), l'Est du Québec ou le Bas Saint-Laurent réunit-il les principaux attributs de ce qui constitue une société? A poser la question de cette manière, on risque de s'enliser davantage car, quels sont ses attributs; aussi, on est renvoyé à une conclusion de Fernand DUMONT: "une société, c'est la théorie que ses membres s'en font". La construction d'une réalité sociale en objet de la théorie sociologique doit dépasser le discours des acteurs sur le même objet. Je pense que ce débat a occupé les sociologues ruraux à l'époque d'une vaste recherche sur les collectivités rurales françaises (7). Si j'ai bien compris, on en serait arrivé à la conclusion qu'il était toujours possible d'étudier des petites unités sociales, un village par exemple, du point de vue d'une "société locale" (un autre concept à questionner au passage, Renaud DULONG n'a-t-il pas écrit un livre intitulé L'Etat et la société locale) en montrant la perte graduelle d'autonomie de ces entités, le développement des rapports sociaux nouveaux à l'échelle nationale et internationale qui doivent être pris en compte pour comprendre la dynamique sociale locale; on a alors parlé des "luttes de classe au village" ou encore, de l'étude des rapports sociaux spatialisés. De ce point de vue, je suis assez impressionné de la qualité de certaines études françaises qui essaient d'analyser des entités locales,

en dépassant le cadre d'une monographie assez empirique, pour montrer comment on peut aussi y mener une analyse en termes de rapports sociaux. Là-dessus, je pense que Lise PILON-LÊ aurait des remarques à nous livrer car je crois, en me rappelant un séminaire de l'ACFAS, il y a quelques années, qu'elle a été associée à des travaux de recherche sur des petites localités qui voulaient dépasser ce cadre monographique empiriste. Actuellement, mener des études sociologiques au niveau local, ce n'est pas tellement à la mode ici: on a peur de retomber dans les travers de l'approche monographique qu'on a bien connu avec l'avènement même de la sociologie rurale qui s'est implanté ici avec les études des anthropologues américains comme Robert REDFIELD ou Saint-Denis. A French-Canadian Parish (8) de Horace MINER, ou encore de Everett C. HUGHES; on voulait vérifier la pertinence du concept de "folk society". Si l'Est du Québec est une zone rurale, il ne faut pas oublier que la majorité de la population rurale, au sens statistique, vit dans des "villages"; le "rang" qui fut une véritable institution sociale dans l'histoire du Québec, avec la déprise agricole et l'agrandissement des fermes, n'est plus un milieu social aussi significatif.

Comme le signalait Benoît LEVESQUE (9), il y a autant de définitions du milieu rural qu'il y a d'auteurs qui nous en proposent une; il suggère de regrouper ces définitions à l'entour de trois conceptions du monde rural: 1) dans certains cas, la société rurale fait référence au passé et s'associe à la société traditionnelle; 2) pour d'autres, à la faveur du néo-ruralisme, la société rurale actuelle est perçue comme un lieu vide où on projette ses rêves, ses utopies; 3) pour d'autres, la société rurale est en voie de disparition ou disparue. Et il concluait que ces conceptualisations restent dans l'univers de l'idéologie et renvoient à des fractions de classe; une définition sociologique du milieu rural exige que l'on sorte de la logique, du discours des acteurs.



Si le "milieu rural" est une notion ambiguë, la sociologie rurale devient un domaine de connaissance problématique. Les débats en cours (10) le montrent bien.

"La sociologie rurale est définie de préférence comme la sociologie des localités géographiques où la dimension et la densité de la population sont relativement restreintes. Premièrement, il ne saurait y avoir de théorie de la société rurale sans une théorie de la société tout court. Deuxièmement, la sociologie rurale exige aussi une théorie de la distribution spatiale qui ait une pertinence sociologique et par conséquent où le social ait une primauté théorique sur le spatial. Cette exigence n'a que rarement été perçue par les spécialistes de sociologie rurale qui ont tendu plutôt à insister sur le spatial aux dépens du social (par des notions telles le continuum rural-urbain)" (11).

Si le paradigme que constitue le continuum rural-urbain n'est plus pertinent (intégration socio-économique de ces espaces dans la même dynamique des rapports sociaux, uniformisation des modes de consommation et de la culture), on n'aurait pas de solution de recherche. Il est alors possible de faire l'hypothèse que la division de la société en "rural" et "urbain" est l'expression spatiale de la division du travail.

Ces quelques notes incomplètes posent le problème sur lequel nous voulons réfléchir. Dans ce cadre, Maryvonne BODIGUEL et Lise PILON LÊ, feront chacune, une analyse de l'évolution de l'appareil conceptuel en "études rurales" dans le cas français et québécois. Un tel travail est primordial car il contribuera à mieux identifier les problématiques théoriques en cause et à engager une discussion sur les questions pertinentes à se poser dans la poursuite de nos travaux.

NOTES

1. Reproduit dans Paysans et ouvriers québécois d'autrefois. Québec, P.U.L., Cahiers de l'Institut d'histoire, no 11, 1968, pp. 19-68.  
Le texte fut publié à l'époque à Paris en 1875 dans une collection "Ouvriers des deux mondes" édité par la Société d'économie sociale fondé par Le Play.
2. Ses travaux se retrouvent dans le livre La fin d'un règne. Montréal, HMH, 1971.
3. "L'aménagement intégré des ressources: une alternative à la marginalité rurale", Interventions économiques, (8), 1982, pp. 85-90.
4. Voir, le chapitre "Le Québec: une ville à inventer" dans La fin d'un règne, op cit., pp. 385 et suivantes.
5. Bruno JEAN. L'agriculture périphérique dans l'Est du Québec. Thèse de doctorat en sociologie, Paris, E.H.E.S.S., 1982.
6. G. BOISMENU, G. BOURQUE, R. DENIS, J. DUCHASTEL, L. JALBERT et D. SALEE. Espace régional et nation. Pour un nouveau débat sur le Québec, Montréal, Boréal Express, 1983, 170 pages.
7. Henri MENDRAS et Marcel JOLLIVET (éd.). Les collectivités rurales françaises, Paris, A. Colin, 1971, tome I et Sociétés paysannes ou luttes de classes au village, Paris, A. Colin, 1974, tome II.

8. Horace MINER. Saint-Denis. A French Canadian Parish. Chicago. University of Chicago Press, 1939.
9. Benoît LEVESQUE. "La sociologie et le milieu rural" dans La problématique du développement rural. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1975, pp. 40-56.
10. Voir: Howard NEWBY. "Rural Sociology", Current Sociology 28 (1), 1980; et H. NEWBY et F.H. BUTTEZ. The Rural Sociology of Advanced Societies. Montclair (N.J.), Allanheld, Osmum, 1980.
11. Howard NEWBY. Current Sociology. 28 (1), p. 111.



# **DE L'AGRICULTURISME AU MATÉRIALISME HISTORIQUE : LES MÉTAMORPHOSES DU DISCOURS DES INTELLECTUELS SUR L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL AU QUÉBEC**

**Lise PILON-LÉ**  
Département d'Anthropologie  
Université Laval

Au Québec, comme probablement ailleurs dans d'autres pays industrialisés, ce sont les non-agriculteurs, le clergé et les professionnels d'abord, les intellectuels ensuite, qui ont monopolisé pendant longtemps tout discours sur l'agriculture et le milieu rural. Leur conception de l'agriculture et du milieu rural se fonde sur le type de relations qu'ils ont entretenu avec les agriculteurs. Ces relations recourent dans notre société la division sociale du travail entre travailleurs manuels et travailleurs intellectuels. Ceux qui vivent de l'agriculture n'ont pas le temps d'en parler, et quand ils en parlent, ils ne sont pas toujours écoutés. Ceux qui prennent la parole, écrivent, discutent et théorisent sur l'agriculture sont le plus souvent des urbains qui en ont une connaissance "du dehors".

Nous nous proposons de retracer l'évolution des différents discours des intellectuels québécois sur l'agriculture et le milieu rural depuis le début du siècle afin de révéler sur quels fondements sociaux, politiques et économiques ils reposent. Jusqu'à ce que les agriculteurs se donnent une organisation syndicale forte et structurée élaborant son propre discours, ce sont les petits-bourgeois - ceux qui occupent des positions de classe de la petite-bourgeoisie - qui, au Québec, ont parlé et écrit sur l'agriculture et au nom des agriculteurs. Les modifications du contenu de leur discours témoignent de changements dans les rapports sociaux entre deux classes distinctes, la petite-bourgeoisie et les agriculteurs. Il serait trop long de faire la démonstration complète de cette relation entre le discours et les positions de classe. Nous nous limiterons ici à dévoiler les fondements socio-économiques et politiques de quatre discours que nous avons identifiés. Chaque discours a dominé pendant plus ou moins longtemps, il était alors partagé par la majorité des intellectuels et diffusé dans leurs principaux instruments idéologiques.

La revue de la littérature québécoise sur l'agriculture et le milieu rural permet de distinguer historiquement quatre discours dominants depuis le début du siècle. Le regroupement de ces différentes tendances intellectuelles est chronologique et multidisciplinaire. Il s'articule autour d'un axe principal, la nature des rapports entre la petite-bourgeoisie et les agriculteurs. Pour les fins de cette présentation, nous opérons le découpage suivant: 1) le discours agriculturiste

(1900-1940) qui hypertrophie l'importance de l'agriculture et l'identifie à la société globale; 2) le discours libéral (1945-1960) qui marginalise l'agriculture pour en faire un secteur retardataire d'une société urbaine; 3) le discours aménagiste (1960-1972) qui rationalise l'agriculture de telle sorte que le milieu rural disparaît comme entité distincte; 4) le discours du matérialisme historique (1972-1978) qui analyse la place de l'agriculture comme secteur spécifique d'activité économique objet d'application de ses concepts.

#### 1. Le discours agriculturiste (1900-1940)

En 1957, Michel Brunet affirme que l'agriculturisme constitue, avec le messianisme et l'anti-étatisme, l'une des composantes principales de l'idéologie dominante canadienne française depuis 1850.

D'abord véhiculé par les hommes politiques qui identifient la question agricole à la question nationale en liant l'agriculture à la religion et à la survivance nationale, ce discours a par la suite été repris et amplifié par les intellectuels (historiens, agronomes et sociologues) et même adopté par le mouvement agricole à ses débuts. Issu du projet politique nationaliste du clergé, le discours agriculturiste devient une idéologie dominante quand le discours des intellectuels lui confère une forme universelle lui permettant de s'imposer dans les campagnes. Parmi les intellectuels, les historiens joueront un rôle central dans la formulation de cette idéologie dominante (1).

##### 1.1 Le contexte social d'émergence

Le discours agriculturiste s'enracine dans le projet social des Patriotes qui, dès le début du XIXe siècle, aspire à construire une société libérée du joug colonial et générant un développement économique

à partir de l'agriculture selon le modèle américain. Les Patriotes ont pris conscience des blocages économiques occasionnés par la dépendance coloniale dans la société bas-canadienne. Enfermés dans les limites du territoire seigneurial surpeuplé, un nombre croissant de cultivateurs cherchent désespérément des terres où établir leurs fils. Les Patriotes proposent l'ouverture de nouveaux territoires de colonisation aux colons canadiens-français pour résoudre ce problème aigu. Leur croyance en la "vocation agricole de la nation" s'accompagne d'un projet social progressiste pour l'époque qui fait appel à l'appui politique des cultivateurs et véhicule des valeurs libérales, démocrates et républicaines.

L'échec militaire et politique des Patriotes en 1838 oriente autrement l'agriculturisme de la petite-bourgeoisie après 1840, il s'opère alors un renversement des alliances. Le clergé devient alors une fraction hégémonique de la petite-bourgeoisie, il impose son leadership et son idéologie conservatrice. Privée de sa fraction libérale, la petite-bourgeoisie "se soumet au clergé et abandonne son radicalisme politique pour s'allier à la bourgeoisie anglo-canadienne" (Monière: 1977:157).

Coupé de ses racines progressistes, l'agriculturisme devient une idéologie conservatrice. Le clergé et la petite-bourgeoisie interviennent alors dans un espace économique rétréci où leur survie, en tant que classe, dépend de l'agriculture. Les professionnels exercent leurs professions dans les campagnes et ils aspirent à en sortir en embrassant la carrière politique. Ils forment en effet la presque totalité du personnel politique de l'Etat provincial durant tout le XIXe siècle. Les marchands de détail, de leur côté, se concentrent dans les campagnes où ils vivent d'une clientèle exclusivement agricole. Quant au clergé, il vit des ponctions opérées sur la production en tant que seigneur par la rente et en tant que religieux par la dîme prélevée sur les grains. Toute fluctuation du volume de la production, du revenu ou de la démographie



agricole détériore la position économique de cette classe qui subsiste grâce au travail des cultivateurs. L'exode rural et l'émigration vers les villes et la Nouvelle-Angleterre entre 1850 et 1900 deviennent ainsi une menace directe à la condition économique du clergé et des petits-bourgeois.

Le clergé et les hommes politiques s'associent alors pour convaincre la population que "la terre sauve la race", que "l'agriculture est le bastion de la survivance nationale" et qu'il faut à tout prix demeurer dans l'agriculture. Il s'agit ici d'une agriculture idéalisée devenue condition de la survivance d'une nation aux aspirations rétrécies. "Obligés de se faire colons ou paysans, ils ont conclu - ou plutôt leurs dirigeants ont conclu pour eux - qu'ils avaient la vocation agricole (Brunet: 1957:51).

L'agriculturisme témoigne à la fois de la prise de conscience des problèmes structurels de l'agriculture et de l'impuissance de la petite-bourgeoisie à y apporter des solutions effectives parce que le contrôle des leviers économiques lui échappe au profit de la bourgeoisie canadienne. La formation de l'Etat fédéral en 1867, permet à cette classe d'obtenir le pouvoir d'Etat et d'instituer la petite bourgeoisie québécoise en classe politiquement régnante sur un Etat provincial subordonné à l'ensemble canadien mais doté de pouvoirs régionaux. Par ces pouvoirs, la petite-bourgeoisie québécoise devient l'intermédiaire privilégié entre le capital anglo-canadien et la population majoritairement agricole. Incapable d'infléchir l'orientation du développement économique, elle tire son pouvoir du monopole de la gestion de l'appareil administratif de l'Etat et des appareils idéologiques. Classe essentiellement collaboratrice, sa mission consiste à persuader la population d'accepter la domination anglo-canadienne au nom du respect absolu de l'autorité et de l'obéissance aveugle au clergé.

Ce discours repose sur une conception idéaliste et tronquée de la réalité où l'on néglige le présent pour s'accrocher à un passé idéalisé. Ses idéologues proposent le "retour à la terre" et la colonisation du Nord quand le processus de prolétarianisation des cultivateurs de la Plaine du Saint-Laurent est devenu irréversible.

## 1.2 Le discours historique agriculturiste

L'agriculturisme semble omniprésent dans les écrits des auteurs du début du siècle. Ce discours imprègne les écrits de presque tous les historiens qui supportent "la vision conservatrice du passé national" du clergé et de la petite-bourgeoisie et leur construisent, comme l'a si bien dit Serge GAGNON, "une mémoire à la mesure de leurs inquiétudes" (GAGNON: 1978:32). On retrouve cette conception, à quelques variantes près, chez presque tous les historiens de GARNEAU à GROULX (GOSSELIN, DIONNE, LAUREAU, FERLAND, SULTE, SALONE et FILTEAU).

Le discours historique agriculturiste a construit une représentation idéalisée de l'agriculture et du régime seigneurial. Le mécanisme d'idéalisation employé transpose au niveau symbolique le rapport de domination du clergé et de la petite-bourgeoisie sur les paysans. Leur vertu dominante devient la soumission aveugle à l'autorité du clergé et des seigneurs, et leur degré de moralité se mesure à l'ampleur de leur obéissance. L'insubordination devient l'immoralité par excellence. L'encadrement social imposé à l'agriculture reproduit de façon privilégiée la soumission des habitants envers l'autorité. La vie paysanne y est décrite en termes idylliques où le bonheur des paysans s'allie à leur aisance matérielle. Il en est de même du régime seigneurial qui apparaît dépouillé de tout caractère oppressif et est pensé comme une institution favorisant la survivance nationale.

### 1.3 L'agriculturisme en sciences sociales

On retrouve aussi à cette époque le discours agriculturiste dans d'autres disciplines telles l'agronomie, la géographie et la sociologie. Les agronomes acquièrent le statut de professionnel au début du siècle et ils s'allient alors au clergé pour propager l'agriculturisme dans les campagnes. Ils font la promotion de l'amélioration des pratiques culturelles par leur leadership dans les sociétés d'agriculture. L'amélioration des rendements agricoles devient alors une priorité de leur action dans les campagnes afin d'enrayer l'hémorragie de l'exode rural. La thèse de Bruno JEAN illustre particulièrement bien le rôle qu'ils ont joué dans la diffusion de cette idéologie.

De la même manière, on retrouve cette vision agriculturiste du monde rural chez les premiers géographes et en particulier chez Raoul BLANCHARD. Celui-ci voit le monde rural en équilibre avec le milieu urbain et il prend parti pour la préservation de ce qu'il appelle "la civilisation rurale".

L'étude du monde rural est la préoccupation presque exclusive des premiers sociologues jusqu'en 1940. Les monographies de GAULDREE-BOILEAU en 1968 et de Léon GERIN en 1898 présentent une image de l'agriculture très proche de celle des historiens. Ainsi, la famille et le rang constituent les principaux pôles de cohésion sociale dans les campagnes. "On a affaire à une simple juxtaposition de familles à peu près égales qui se suffisent à elles-mêmes (FORTIN: 1971:175)". La société rurale serait une société plus ou moins égalitaire et sans hiérarchie à part la prédominance sociale du curé. N'est-ce pas là, conjugué au présent, le même discours que les historiens ont appliqué au passé? L'habitant casanier de GERIN correspond, à peu de choses près, au type d'habitant décrit par l'idéologie agriculturiste: l'habitant heureux, prospère et obéissant. Chez GERIN, l'observation de la diversité socio-économique du milieu

rural dans son dernier ouvrage publié en 1938, n'aboutit pas à une remise en question de cette conception. GERIN rend compte, dans sa description, de la prise de conscience des cultivateurs qu'ils sont dirigés par des gens instruits dont les intérêts diffèrent des leurs mais il reprend un autre discours pour caractériser les cultivateurs. Il reprend la thèse de l'égalitarisme d'une paysannerie auto-suffisante et de l'attachement réciproque du paysan envers son curé. Il adopte un ton paternaliste envers les cultivateurs quand il explique leur condition par une capacité d'initiative restreinte. On retrouve ainsi une conception idyllique de la vie paysanne caractérisée par l'exaltation du bonheur du paysan auto-suffisant et l'absence de tout rapport d'exploitation. La méthode sociologique adoptée, la monographie familiale, prend la partie pour le tout. On étudie l'agriculture à partir de l'analyse de cas d'une ou de quelques familles agricoles qui devient ensuite une source de généralisation. Cette vision partielle de la réalité viendra, comme par hasard, se nourrir des catégories idéologiques pré-existantes considérées évidentes.

#### 1.4 L'agriculturisme dans le mouvement agricole

L'idéologie agriculturiste est l'idéologie dominante dans la société québécoise au moment où va se former un mouvement agricole structuré. La décennie 1918-1928 semble à cet égard d'une importance cruciale pour comprendre dans quelle mesure le mouvement agricole à ses débuts a été influencé ou s'est opposé à l'agriculturisme (2).

Les cultivateurs de l'Ouest canadien et de l'Ontario se sont donné, entre 1908 et 1918, un mouvement agricole autonome, les Fermiers Unis. Ce mouvement combat la politique de prix du Canadian Pacific pour le transport du blé, met sur pied des coopératives agricoles et organise un mouvement de résistance à la conscription des fils de cultivateurs en

1918. Ce mouvement se transforme en parti politique en 1919 en faisant élire 45 députés à Ottawa. La présence de ce parti politique va permettre le renversement du gouvernement conservateur à Ottawa et l'abrogation de lois jugées nuisibles aux intérêts des cultivateurs.

Contrairement au cheminement des cultivateurs de l'Ouest et de l'Ontario qui les conduit d'un mouvement autonome à la formation d'un parti politique, les cultivateurs québécois vont avoir beaucoup de difficultés à se dégager de la tutelle du clergé et de la petite-bourgeoisie pour se doter d'une organisation autonome. Le mouvement des Fermiers-Unis n'a pas réussi à rallier la majorité des cultivateurs québécois en raison de l'opposition des évêques et du gouvernement provincial libéral à l'implantation d'un socialisme agraire. Entre 1918 et 1921, le mouvement agricole apparaît divisé entre deux tendances en lutte: d'une part, la tendance agriculturiste, défendue par le clergé et les différentes couches de la petite-bourgeoisie représentées par le Parti Libéral et incarnée par son Ministre de l'Agriculture, Joseph-Edouard Caron; d'autre part, une tendance anti-agriculturiste plus proche des intérêts des cultivateurs et alliée aux Fermiers-Unis. L'enjeu de cette lutte est la mise en tutelle du mouvement agricole par le clergé et la petite-bourgeoisie ou la formation d'un mouvement autonome libéré de cette tutelle.

Le rapport de force entre ces deux tendances est nettement inégal. La tendance agriculturiste dispose d'instruments puissants de diffusion: le Ministère de l'Agriculture du Québec, l'appui des évêques et des curés de campagne, l'appui des notables, des Ecoles d'Agriculture et des Sociétés d'Agriculture. Du côté adverse, on retrouve l'Union interprovinciale des Fermiers-Unis appelée en 1920 les Fermiers-Unis du Québec. Le radicalisme de cette association fait peur car elle veut former un parti agraire s'opposant aux Libéraux à Québec. On y retrouve aussi un idéologue anti-agriculturiste qui livre une lutte idéologique

aux agriculturistes, Joseph-Noé PONTON, le rédacteur du Bulletin des Agriculteurs de 1920 à 1926.

De 1919 à 1921, coexistent deux mouvements agricoles: les Fermiers-Unis et l'Union des Cultivateurs du Québec. Cette dernière sera l'objet de différentes tentatives de prise de contrôle par le Ministère de l'Agriculture et ses agents. Les relations sont conflictuelles entre les deux mouvements agraires. Le Bulletin des Agriculteurs dénonce la mise en tutelle permanente des cultivateurs par les autres classes de la société et il mobilise les membres des Fermiers-Unis pour faire élire des députés du Parti Fermier-Progressiste à l'élection provinciale de 1921. Ils seront l'objet d'une campagne de calomnie des libéraux provinciaux dirigés par le Ministre de l'Agriculture. Leur échec politique qui ramène les libéraux en force au pouvoir les conduit à renoncer à l'action politique directe pour s'orienter vers l'organisation professionnelle des cultivateurs. A partir de ce moment, une lutte s'engage entre les Fermiers-Unis et l'Union des Cultivateurs pour obtenir le monopole de l'adhésion des cultivateurs à une association professionnelle.

Les attaques répétées du Ministre de l'Agriculture contre les Fermiers-Unis vont avoir pour effet de marginaliser cette association dans le milieu agricole et de l'écarter définitivement comme mouvement agricole concurrent de l'Union des Cultivateurs. Il oeuvre de telle sorte qu'en 1923, les conflits se multiplient dans le milieu agricole: les Fermiers-Unis sont en conflit avec l'Union des Cultivateurs; les Fermiers-Unis sont aussi en conflit avec le rédacteur du Bulletin des Agriculteurs qui avait été jusque là leur plus fidèle allié. Le Ministère de l'Agriculture a obtenu le contrôle des coopératives agricoles et il tente aussi de contrôler le mouvement agricole naissant. A cette fin, il est nécessaire que ce mouvement soit catholique et ait l'appui des autorités religieuses. De 1924 à 1926, les évêques tardent à appuyer la nouvelle association, l'Union Catholique des Cultivateurs, à cause de

leur désaccord avec le premier président, Laurent BARRE. Ils vont donner leur appui sous condition d'écarter le président et que l'aumônier prenne le contrôle de l'association, ce qui sera fait en 1926 quand Laurent BARRE démissionne. La seconde étape de formation de l'U.C.C. consistera à écarter le Bulletin des Agriculteurs de façon à ce que cette association se choisisse un autre organe de diffusion.

Au congrès de l'U.C.C. de 1926, le Ministre de l'Agriculture attaque violemment le Bulletin des Agriculteurs qui a à sa tête un anti-agriculturiste. Afin de sauver l'U.C.C., il est décidé de ne plus considérer cet hebdomadaire comme l'organe de l'U.C.C. et de rechercher un autre organe de diffusion. La dissociation de l'U.C.C. du Bulletin des Agriculteurs consacre une coupure entre agriculturistes et anti-agriculturistes au sein du mouvement agricole et la victoire des agriculturistes. En 1927, Joseph-Noé PONTON, rédacteur du Bulletin des Agriculteurs et Laurent BARRE, ex-président de l'U.C.C., se lancent dans l'action politique aux élections provinciales pour réclamer l'instauration d'un crédit agricole étatique et enlever la tutelle du Ministère de l'agriculture sur les coopératives agricoles. Pendant la campagne électorale, l'U.C.C. refuse d'appuyer ces candidats issus du mouvement agricole et reçoit l'appui dans son action de l'évêque de Saint-Hyacinthe. L'U.C.C. est alors pleinement identifiée à l'idéologie agriculturiste et contrôlée par ceux qui la défendent. Elle s'est définitivement coupée des opposants anti-agriculturistes. Il faudra attendre les années 1960 pour que l'U.C.C. amorcer un changement idéologique de cap.

A la lumière de ce que révèle l'analyse du discours agriculturiste, il n'est pas exagéré de dire que ce discours agriculturiste correspond à la dépendance organique du clergé et de la petite-bourgeoisie envers l'agriculture. Cette dépendance organique nécessite l'instauration d'une domination politique et idéologique qui supporte l'appropriation par cette classe d'une partie de la production agricole pour se reproduire en tant que classe. Son idéologie contribue à masquer les sources de son pouvoir sur la paysannerie qui subit sa tutelle.

## 2. LE DISCOURS LIBERAL (1950-1970)

Contrairement aux agriculturistes qui s'identifiaient à une société catholique, française, rurale, égalitaire, anti-matérialiste et stable, les libéraux, par réaction, se reconnaissent dans une société québécoise, française, urbaine et industrielle, pluraliste et moderne, où l'Etat devient l'agent principal du développement économique et social. Ils s'attachent à l'explication économique des phénomènes en valorisant l'activité capitaliste commerciale et industrielle tout en dévalorisant du même souffle l'agriculture. Ils rejettent un discours normatif et globalisant au profit d'un discours positiviste et analytique.

### 2.1 Définition du libéralisme

D'une façon générale, le libéralisme correspond à l'idéologie des bourgeoisies des pays industriels démocratiques. Son contenu se modifie à chaque étape de développement du capitalisme, mais il contient certains invariants permettant son identification par un même terme. Ces invariants sont l'individualisme et l'humanisme. L'individu constitue l'unité sociale fondamentale et son comportement reflète la "rationalité économique" de la société capitaliste; les libertés personnelles et collectives sont indispensables au fonctionnement de la vie économique. Les variations de contenu portent sur le rôle assumé par l'Etat dans l'économie. On doit à cet égard distinguer deux formes de libéralisme: le libéralisme "laissez-faire" du XIXe siècle où l'intervention de l'Etat doit être minimale; et le libéralisme interventionniste accordant une place prépondérante au rôle de l'Etat dans l'économie. Ils correspondent à deux étapes de développement du capitalisme, le capitalisme concurrentiel et le capitalisme monopoliste.



## 2.2 Le libéralisme des intellectuels

Au Canada, le discours libéral prend une coloration différente selon qu'on est francophone ou anglophone. Le discours libéral anglophone se retrouve chez les intellectuels sous deux formes: le libéralisme laissez-faire du XIXe siècle de 1900 à 1950 et le discours fonctionnaliste de 1950 à 1975. Chez les francophones, la première forme du discours libéral est absente car l'agriculturisme et le nationalisme conservateur le remplacent. Il apparaît sous la seconde forme vers 1950 chez les historiens, les sociologues, les économistes et les géographes. On retrouve la variante néo-nationaliste et la variante fonctionnaliste chez les historiens. Seule la seconde variante subsiste chez les sociologues, les économistes et les géographes.

Le discours libéral dominera dans ces disciplines pendant vingt-cinq ans. Il correspond au remplacement de la petite-bourgeoisie traditionnelle au sein du bloc au pouvoir par la nouvelle petite-bourgeoisie qui veut laïciser et moderniser la société québécoise (3). Les intellectuels s'interrogent alors sur l'origine, la forme et l'orientation du développement économique au Québec. En vertu d'une division intellectuelle du travail, les historiens posent la question des origines (Pourquoi la maîtrise du développement économique est-elle entre les mains des étrangers?); les sociologues et les économistes s'interrogent sur les formes et l'orientation du développement économique

Pour la nouvelle petite-bourgeoisie, exclusivement urbaine et toute entière projetée vers la modernisation, l'agriculture devient un secteur arriéré et retardataire qui doit se moderniser ou disparaître.

## 2.3 Le libéralisme des historiens francophones

Les historiens néo-nationalistes se sont peu intéressés à l'étude de l'agriculture et des paysans en Nouvelle-France ou sous le Régime

Anglais. Ils se contentent de reprendre la thèse des conservateurs francophones et des libéraux anglophones sur le bonheur et l'aisance matérielle des paysans sans les prouver. La tentative de Robert Lionel SEGUIN (1972) de remettre en question la haute moralité attribuée aux habitants de Nouvelle-France se solde par une caricature encore plus dévalorisante que celles de ses prédécesseurs parce qu'elle résume leur comportement à l'irrationnalité.

Les écrits de Ouellet (1966 et 1976) sont particulièrement révélateurs de la conception libérale chez les néo-nationalistes. L'habitant y est décrit comme "routinier, peu actif, méfiant, xénophobe et sensible au profit" (1966:244). Il vit replié sur lui-même et refuse d'améliorer ses techniques agricoles. Il est "assailli de craintes multiples" (1966:244), il a peur, il est passif. Il n'est pas étonnant alors que l'historien en fasse une victime de la conjoncture, un "éternel perdant" (1966-131). Pour expliquer l'attitude de réserve des paysans lors de l'invasion américaine, Ouellet utilise le vocabulaire suivant: "peur paysanne", "méfiance paysanne", "craintes multiples qui assaillent l'âme paysanne". On pourrait multiplier les exemples dans les écrits de Ouellet de sa conception de la paysannerie. L'utilisation du singulier permet de constituer l'habitant en type social dont le comportement semble irrationnel ou à la limite de la rationalité parce que l'historien pose un regard extérieur dévalorisant sur ce groupe. Au total, le portrait de l'habitant sous les deux régimes comporte plus de traits négatifs et dévalorisants que positifs. La "mentalité" sert à prouver l'irrationnalité du comportement économique et politique de l'habitant. Il s'agit ici d'un à priori que l'auteur essaie d'illustrer par des exemples au niveau des techniques agricoles, du choix des cultures, du repli sur la subsistance, de la consommation ostentatoire et du comportement politique. Le repli sur la subsistance devient la preuve du refus de changer des paysans.

Cette conception ne semble pas modifiée en profondeur dans les écrits plus récents (1976) de cet auteur. L'habitant y est toujours victime de la conjoncture et acculé à la misère par la routine paysanne. Cette interprétation, entre autres de la crise agricole, refuse de prendre en considération les rapports d'exploitation présents dans l'agriculture. La relation entre la misère paysanne des années 1830 et les contradictions du régime seigneurial n'est jamais posée explicitement et est fortement diluée dans la démonstration.

La variante fonctionnaliste du discours historique reprend à peu près la même conception de la paysannerie et du régime seigneurial. On conçoit la société en équilibre grâce à la mobilité sociale entre les strates qui empêche la formation de classes sociales antagonistes. L'habitant est indépendant, libre de toute exploitation et économiquement prospère.

Le discours libéral correspond à un changement de composition de la petite-bourgeoisie et à un changement dans ses rapports avec l'agriculture et avec les cultivateurs. La nouvelle petite-bourgeoisie urbaine s'oriente vers la modernisation et le rattrapage économique. Les historiens libéraux insistent sur la stagnation du développement agricole, sur son caractère réactionnaire et arriéré et ils en attribuent la cause à la mentalité du paysan lui-même. Politiquement, le libéralisme sous-tend une politique agricole axée sur l'élimination de l'agriculture marginale, la consolidation d'une agriculture spécialisée et mécanisée de plus en plus dépendante des monopoles. Les agriculteurs deviennent un groupe dont la petite-bourgeoisie n'a plus besoin pour exercer son pouvoir.

Le discours fonctionnaliste systématise le discours libéral néo-nationaliste. Il s'accorde avec le point de vue de la fraction la plus technocratique de la petite-bourgeoisie pour présenter une conception harmonieuse de la société et de l'agriculture. Cette conception consacre

une rupture entre deux classes. La nouvelle petite-bourgeoisie ne dépend plus de l'agriculture mais de l'Etat pour sa survie en tant que classe. Cette situation va permettre au mouvement agricole de se développer de façon autonome et de devenir un groupe de pression parmi d'autres. Le fonctionnalisme peut se recouvrir d'une "pellicule" marxiste sans que son argumentation en soit fondamentalement modifiée. Il s'agit du regard extérieur d'une classe qui saisit de la réalité agricole ce qui consolide sa position. Cette réalité agricole prend la forme d'une abstraction idéalisée tantôt idyllique pour nier l'exploitation de classe, tantôt dévalorisante pour légitimer la mise en tutelle que recrée sans cesse le discours des intellectuels.

#### 2.4 Le libéralisme en sciences sociales

Le discours libéral se manifeste d'une manière différente chez les sociologues. Il est unifié par l'utilisation du modèle idéal qui oppose la société traditionnelle rurale à la société moderne urbaine. On distingue trois variantes de ce discours selon que l'on insiste sur l'un ou l'autre de ces termes, ou sur la transition d'un type à l'autre.

La première variante insiste sur le volet rural du modèle idéal. Elle repose sur l'étude monographique de petites communautés rurales selon la méthode de l'Ecole de Chicago initiée par REDFIELD. Les études de MINER (1939) à St-Denis de Kamouraska, de RIOUX (1940) à l'Isle Verte et FORTIN (1961) à Sainte-Julienne s'inscrivent dans ce courant de pensée. Le but de ces études consiste à décrire la culture traditionnelle canadienne-française. Celle-ci se caractérise par le rôle prépondérant de la famille et du rang, l'attachement à une agriculture vivrière et la résistance de la culture traditionnelle à l'intégration d'éléments nouveaux. En 1949, Miner retourne à Saint-Denis et observe l'évolution rapide de cette communauté. De même, Garigue retourne à Saint-Justin en 1956 et y observe la transformation rapide du milieu rural où l'agriculture modernisée côtoie les industries.

La seconde variante s'attache à l'étude des causes des transformations du milieu rural. La monographie de HUGHES (1945) sur Drummondville en était l'amorce. D'autres monographies montreront la transformation de l'agriculture et la dislocation du milieu rural. L'étude de FORTIN (1961) établit les mécanismes de pénétration de la mentalité urbaine en milieu rural et sa diversité socio-économique.

Enfin, la troisième variante prend ouvertement parti pour la modernisation de l'agriculture et la disparition de la spécificité du milieu rural désormais intégré à un ensemble social plus vaste. Fortin a formulé d'une façon explicite cette variante du discours libéral en 1971 dans son texte "Le défi d'un monde rural moderne".

Le point de départ de sa démarche est l'élaboration du modèle idéal de la société moderne caractérisée par les traits suivants: la recherche de la rationalité, l'industrialisation, l'urbanisation, l'instruction et la bureaucratisation comme nouvelle forme de rapport humain. A partir de la constatation de l'hétérogénéité du milieu rural moderne, il démontre que le pôle de structuration sociale s'est déplacé du rang au village d'abord, et ensuite du village aux petites villes. Le milieu rural traditionnel à prédominance agricole et homogène s'oppose au milieu rural moderne formé d'une population à mentalité urbaine où les centres régionaux font disparaître le milieu rural comme entité distincte. La région devient alors une nouvelle grande ville composée d'un pôle régional urbain et de municipalités rurales où l'agriculture est passée d'un mode de vie à une industrie. La contradiction qu'il observe entre l'uniformisation des besoins et des aspirations dans toutes les régions d'une part, et la prise de conscience des élites régionales du déséquilibre entre les aspirations des populations et les infrastructures existantes incite Fortin à passer d'une problématique d'opposition du rural à l'urbain à une problématique des régions. Cette dernière refuse de sauver un

milieu rural qui n'existe plus et dissocie le milieu rural de l'agriculture.

Le sociologue ne se contente plus ici de décrire les processus observés, il aspire à participer à la définition des objectifs d'une nouvelle société rurale et régionale à construire pour orienter un programme d'action politique. Le discours libéral du sociologue nous conduit ainsi au discours aménagiste.

### 3. LE DISCOURS AMENAGISTE

Le discours aménagiste se distingue du discours libéral par le soutien qu'il accorde à la pratique interventionniste de l'Etat dans le milieu rural. Il vise à soumettre l'espace rural à la logique du capital monopoliste par la liquidation de l'agriculture marginale dans les territoires de colonisation récente, la prolétarianisation des agriculteurs marginaux et leur déplacement vers les pôles régionaux par la fermeture de municipalités. Il supporte une politique agricole tournée vers l'agriculture spécialisée et rentable. Une étude de BLAIS (1978) montre les oscillations de la politique agricole entre l'agriculture marginale et l'agriculture spécialisée durant la décennie 1960. Les aides agricoles se concentrent dans les régions périphériques de 1962 à 1966 et, dans une moindre mesure de 1966 à 1970, elles favorisent les petits agriculteurs à faible revenu. Un renversement s'opère en 1970, les aides se concentrent vers les régions agricoles prospères et se tarissent pour les régions périphériques.

Les idéologues aménagistes sont principalement des sociologues et des économistes intégrés à l'appareil gouvernemental durant les années 1960. Ils appliquent une conception systématisée par Fortin dans leurs

études destinées à un usage intra-gouvernemental surtout. Il faut donc retourner au texte de Fortin (1971) pour comprendre quelle conception d'ensemble a inspiré ces études.

Fortin prend ouvertement parti pour la modernisation de la société et de l'agriculture et pour la rupture avec la société traditionnelle. La modernité étant première et inéluctable, il s'agit d'adapter le milieu rural à la société moderne. Appliquée à l'agriculture, la modernité signifie l'orientation vers le marché, l'accroissement de la productivité par la mécanisation et la spécialisation des fonctions de la ferme. La réalisation de cet objectif suppose une politique sélective d'aide à "ceux qui ont les aptitudes voulues pour devenir des cultivateurs modernes".

La conception de l'auteur des rapports de l'Etat avec les agriculteurs laisse entrevoir un ton paternaliste qui légitime l'usage de la contrainte pour amener les cultivateurs à se moderniser. "Laissés à eux mêmes, ils s'acheminent à l'échec; guidés, ils pourront devenir des entrepreneurs efficaces" (FORTIN: 1971:243). On retrouve ici sous une enveloppe moderniste le même discours paternaliste de la petite-bourgeoisie qui légitime ses tentatives de mettre en tutelle les agriculteurs et leur mouvement.

Cela est très clair dans la position que prend Fortin vis-à-vis de l'intégration verticale. Il reconnaît que l'intégration verticale est dangereuse pour le cultivateur et la classe agricole mais il préconise son adoption parce que son caractère contraignant en fait un mécanisme privilégié de modernisation de l'agriculture. La modernisation sera donc imposée du dehors aux agriculteurs par le moyen de l'intégration verticale qui s'avère "le seul mécanisme actuel de sélection et d'éducation des cultivateurs" (FORTIN: 1971:244). La conclusion est limpide: "On apprend donc malgré eux à certains cultivateurs choisis, les nouvel-

les techniques de production et de gestion. A ce point de vue, on peut dire que l'intégration verticale a véritablement amélioré les modes de culture dans le Québec. Les problèmes posés par ce système sont toutefois nombreux" (FORTIN: 1971:244). La position de Fortin n'est donc pas celle qui prend la défense des intérêts des cultivateurs mais elle correspond plutôt aux intérêts des intégrateurs et du personnel de l'Etat qui lui est allié.

Le milieu rural homogène d'hier est remplacé par un milieu rural pluraliste, à mentalité urbaine, où le mode de vie est urbain. La région devient une nouvelle grande ville de faible densité. "Comme il fallait renoncer à sauver l'agriculture traditionnelle, il faut aussi renoncer à sauver un milieu rural qui n'a plus de signification et songer à bâtir de nouvelles réalités régionales polarisées" (FORTIN: 1977:330). Ainsi se tourne une page de notre histoire. Le langage moderniste, contrairement à ses apparences, se révèle un langage qui vise à mettre en tutelle l'agriculture en la soumettant aux impératifs de modernisation déterminés par la nouvelle petite-bourgeoisie. Alors que le discours agriculturiste supposait une mise en tutelle personnalisée des agriculteurs, le discours aménagiste laisse cette mise en tutelle aux facteurs impersonnels considérés inéluctables.

Nous connaissons la suite. L'expérience du BAEQ a permis de redéfinir l'intervention de l'Etat en Gaspésie en réorientant son économie vers la pêche et le tourisme, tous deux étroitement dépendants de l'Etat. Son intervention massive dans cette région aura eu pour résultat de bloquer toute tentative de diversification de l'économie en empêchant l'émergence d'une bourgeoisie régionale industrielle. Contrairement aux petites et moyennes entreprises qui composent avec l'espace régional, les monopoles du papier ont modelé la région selon leurs besoins.



L'aménagement des ressources imposé par les monopoles a suscité une résistance populaire organisée qui propose une conception différente de l'aménagement, l'aménagement intégré des rssources. Ce concept remet en cause le développement sectoriel initié par l'Etat au profit d'une conception du milieu rural comme une entité spécifique. Il s'agit pour les groupes populaires de se donner des instruments démocratiques pour initier le changement selon leurs aspirations. On veut habiter et aménager son territoire par l'exploitation de plusieurs ressources et un contrôle démocratique de leur utilisation.

#### 4. LE DISCOURS DU MATERIALISME HISTORIQUE

Au cours des années 1970, le matérialisme historique suscite une forte attirance chez les intellectuels, à la fois par sa démarche critique qui remet en question les autres discours, mais aussi parce qu'il propose une manière systématique de penser la réalité sociale et ses contradictions en identifiant les rapports sociaux. Ce qui le distingue de ses prédécesseurs, c'est son intérêt marqué à comprendre la vie des groupes éloignés du pouvoir et à révéler la nature des rapports de domination et d'exploitation. Il conçoit les rapports sociaux en termes de rapports de classes et les situe dans le cadre de modes de production et de formations sociales.

L'intérêt des intellectuels de mieux comprendre la société québécoise en appliquant le cadre théorique du matérialisme historique, va se développer principalement chez les sociologues et les anthropologues et sera plus lent à atteindre les historiens. Le bouillonnement d'idées qu'il suscite va donner lieu à une réflexion sur la nature de la société québécoise en relation avec la problématique des modes de production chez les sociologues et à une étude de la place de l'agriculture dans la société québécoise chez les anthropologues. Chez les historiens, l'inté-

rêt pour le matérialisme historique se manifestera par un déplacement de l'objet d'étude: on privilégie désormais les groupes populaires (artisans et paysans) et leur intérêt pour l'agriculture s'inscrit dans ce contexte.

L'application du matérialisme historique à l'étude de la société québécoise nécessite, pour identifier la nature des rapports sociaux, l'utilisation d'une perspective historique. Ainsi, les sociologues et anthropologues vont débattre de la place de l'agriculture dans la société québécoise et de celle des cultivateurs en considérant que leur objet d'étude englobe autant la société passée que la société contemporaine. La problématique des modes de production appliquée à une société particulière nécessite une analyse à la fois diachronique et synchronique. Elle implique de resituer constamment l'objet étudié dans sa totalité pour en reconstituer l'ensemble des relations.

La littérature marxiste sur l'agriculture et les paysans au Québec présente trois tendances distinctes: l'étude des classes populaires (DECHENES, 1971 et 1974); l'étude historique de la place de l'agriculture dans la société québécoise à partir de la problématique des modes de production (SAVARIA, 1976; MONIERE, 1977; BOURQUE et LEGARE, 1977; CHATILLON, 1973 et PILON LÊ, 1976, 1977, 1979); et l'application de cette problématique à l'agriculture contemporaine (LESSARD, 1973).

#### 4.1 La remise en question de l'image de l'habitant

Louise DECHENES applique la méthode de l'histoire sérielle à l'étude de la seigneurie de Montréal au XVIIe siècle. Elle s'intéresse à reconstituer l'histoire des rapports sociaux entre les commerçants et les habitants de cette seigneurie. Dans l'agriculture, elle s'attache à

identifier les rapports sociaux correspondant aux activités économiques des seigneurs, des marchands et des habitants.

L'auteure remet en question les conceptions de ses prédécesseurs sur le régime seigneurial en affirmant la nature féodale de l'institution. Le système a été transplanté intégralement et avec toutes ses ambiguïtés en Nouvelle-France. Le seigneur n'est pas un simple agent de peuplement. L'application des droits seigneurieux indique clairement l'existence d'un rapport d'exploitation qui se développe graduellement avec le peuplement de la colonie. L'intendant n'est pas un arbitre protégeant les droits des censitaires comme le veulent les libéraux, mais il défend les intérêts des seigneurs. Les contraintes et les obligations des censitaires s'alourdissent au XVIIIe siècle et les habitants réagissent quelquefois avec violence à ces obligations croissantes.

Sa démonstration pose ainsi des jalons importants pour comprendre la nature du régime seigneurial. Pour la première fois, une historienne démontre que le rapport seigneur censitaire est un rapport de production. La seigneurie n'est pas un cadre de production ou une simple agence de colonisation mais une institution pour s'approprier le sur-travail des paysans. Il n'est plus possible de reprendre les clichés, répétés d'un historien à l'autre, sur les conditions idylliques de vie des habitants de la Nouvelle-France. L'image de l'habitant indépendant, prospère et heureux dont le revers est celle de l'habitant négligent, imprévoyant et routinier ne tient plus parce qu'elle ne correspond pas aux faits.

#### 4.2 La problématique des modes de production

Dans cette perspective, l'agriculture et le milieu rural ne constituent pas un objet d'étude spécifique. L'agriculture fait l'objet d'un

intérêt dans la mesure où elle constitue un champ privilégié d'application de la problématique des modes de production. On n'étudie pas le milieu rural mais l'agriculture comme mode de production distinct ou secteur spécifique d'activité économique. L'agriculture s'insère dans une totalité sociale, la formation sociale dont elle est une partie qui prend sa signification dans sa relation avec les autres secteurs d'activité. De même, les agriculteurs constituent une classe sociale distincte dont on étudie les relations avec les autres groupes ou classes sociales. Les études faites dans cette perspective sont soit macro-sociologiques et englobent la formation sociale ou macro-économiques en tentant de dégager les principales tendances de l'évolution de l'agriculture comme secteur d'activité.

#### 4.2.1 Le mode de production des petits producteurs

SAVARIA (1976) et MONIERE (1977) ont tenté d'expliquer la Nouvelle-France par la problématique des modes de production. Savaria a appliqué au Québec le modèle d'analyse proposé par Samir AMIN d'une façon mécanique. La société québécoise ferait partie de la sphère capitaliste depuis sa formation. L'histoire du développement du Québec se divise en deux périodes: la genèse, des origines à la fin du XIXe siècle où un mode de production marchand simple est articulé au capitalisme; et la domination du capital monopoliste depuis 1880. Ce découpage historique pour le moins original, vise à faire la démonstration que la société québécoise fait partie du centre plutôt que de la périphérie. La première période se caractérise par la coexistence du capitalisme mercantile (mode de production dominant), du mode de production marchand simple et du mode de production féodal tous deux dominés. L'analyse en reste à la simple énumération des modes de production et elle supporte une conception fonctionnaliste du régime seigneurial: la société s'organise selon l'économie marchande où le commerce est subordonné à l'agriculture. Le censitaire n'est pas un cerf et il y a un embryon de bourgeoisie locale.

MONIERE (1977) reprend une argumentation semblable quoique plus élaborée. Il reprend à son compte les interprétations fonctionnalistes du régime seigneurial et de l'habitant en leur ajoutant un vocabulaire marxiste. Le régime seigneurial "n'est qu'une pellicule féodaliste qui recouvre en réalité le mode de production des petits producteurs et se différencie fondamentalement du régime français" (1977:61). Un seul mode de production existe en Nouvelle-France, celui des petits producteurs. L'ensemble de sa démonstration repose sur la prémisse que non seulement ce mode de production a une exigence théorique, mais surtout, qu'il rend compte de la nature de la Nouvelle-France. Sa démarche est double: prouver l'existence de ce mode de production dans la théorie marxiste d'une part, et établir son existence en Nouvelle-France par des observations sur le régime seigneurial et le mode de vie de l'habitant.

Rejetant une interprétation de la Nouvelle-France par le féodalisme ou le capitalisme, Monière introduit un "troisième larron", un nouveau mode de production. Les contours théoriques de ce nouveau mode de production demeurent imprécis. Marx a défini la petite production marchande comme une forme de production transitoire qui résulte de l'abolition de la propriété féodale en Europe occidentale. En France, cette forme de production apparaît à la suite de l'abolition des redevances féodales par la Révolution Française. Dhoquois et, à sa suite, Monière, en font un mode de production distinct s'articulant à d'autres dans une formation sociale et capable, contrairement à ce qu'avait dit Marx, de devenir dominant dans une formation sociale. L'utilité de ce nouveau mode de production apparaît dans la définition qu'on lui donne et le rôle qu'on lui fait jouer dans l'analyse du régime seigneurial.

Ce nouveau mode de production a la particularité d'être privé de classes sociales et d'antagonismes de classes, il ne comprend que des producteurs propriétaires de leurs moyens de production et égaux entre

eux. C'est un mode de production sans rapports de production, sans classes sociales et sans superstructures propres. L'application de ce nouveau mode de production à l'analyse du régime seigneurial en Nouvelle-France aboutit à une analyse fonctionnaliste reprenant les mêmes clichés: l'habitant est libre et son niveau de vie est comparable aux paysans indépendants de France, il n'y a pas d'expropriation de la production par les seigneurs parce que le féodalisme comme mécanisme d'exploitation devient symbolique. Le régime seigneurial ne serait que la "pellicule féodaliste du mode de production des petits producteurs", une apparence d'inégalité sous laquelle se cache une société sans classes et sans exploitation.

L'argumentation de Monière se ramène donc à une interprétation fonctionnaliste du régime seigneurial qui conduit à une conception tout aussi mystificatrice que celle de ses prédécesseurs. Ainsi, l'utilisation d'un vocabulaire marxiste n'a pas empêché Monière de reprendre les arguments et les conclusions des historiens fonctionnalistes qui l'ont précédé. L'utilisation du concept de "mode de production des petits producteurs", loin de conduire à une analyse matérialiste des rapports sociaux, contribue au contraire à évacuer les classes sociales de l'analyse, le rapport de production seigneur-censitaire se dissolvant complètement dans le nouveau mode de production.

#### 4.2.2 L'originalité culturelle des paysans

Bourque et Légaré (1977: 7-27) ont fait la critique de l'interprétation moniériste du régime français. Réfutant Monière, ils avancent que le régime seigneurial canadien reproduit les traits fondamentaux du féodalisme et qu'il devient progressivement un véritable système d'exploitation. Selon eux, la production capitaliste n'a pu se développer dans la colonie parce que la constitution d'une bourgeoisie était impos-

sible. Seule existait une couche sociale d'intermédiaires coloniaux. De ces prémisses, ils concluent que la Nouvelle-France n'est pas une formation sociale constituée mais un sous-ensemble de la formation métropolitaine. Où se situe alors l'originalité de la Nouvelle-France?

Les auteurs la découvrent chez les paysans confondus ici avec le peuple. Ils deviennent les uniques porteurs de l'originalité culturelle de la Nouvelle-France, le peuple fondateur de la "future nation". Un nouveau mythe de l'habitant de Nouvelle-France vient de surgir dont le rôle consiste à supporter l'originalité culturelle d'un sous-ensemble de la formation métropolitaine. Cette vision mystificatrice qui exalte le rôle des paysans en les idéalisant s'appuie sur une double réduction de la complexité de la réalité historique. On passe d'une classe dominante coloniale à une couche sociale et on idéalise ensuite les paysans en les identifiant à la future nation. Cette double réduction mène à une vision déformée de la nature du pouvoir dans la colonie qui légitime ensuite l'idéalisation des paysans qui agit ici comme un *déus ex machina* qui vient sauver de justesse une argumentation trop faible.

Les défauts qui ressortent de l'application de la problématique des modes de production à l'étude de la Nouvelle-France montrent les déficiences d'une analyse macro-sociologique qui, en l'absence d'une analyse minutieuse des faits, aboutit souvent à vider l'analyse marxiste de son contenu à reprendre sans critique aucune les interprétations des historiens libéraux. Leur analyse est à la remorque d'une vision strictement idéologique de l'agriculture et des cultivateurs du passé ne reposant sur aucune analyse factuelle. Il faut sans doute mettre ces déficiences sur le compte de la visée globalisante de la démarche marxiste et sur le manque de rigueur intellectuelle de nouveaux convertis.

### 4.3 L'étude marxiste de l'agriculture

Les analyses marxistes de l'agriculture contemporaine se démarquent de celles dont nous avons parlé précédemment par leur souci de procéder à une analyse factuelle fouillée pour supporter leur questionnement. Les études de CHATILLON (1972), LESSARD (1973) et PILON LÊ (1976, 1977, 1979) s'inscrivent dans cette lignée. Nous limiterons notre commentaire aux deux premières.

L'étude de Châtillon s'interroge sur l'évolution récente des rapports entre l'agriculture et l'industrie capitaliste en procédant à un vaste survol historique qui relie l'état présent de l'agriculture à son développement historique. La démarche historique vise à mettre en évidence les grandes tendances des rapports sociaux entre les classes afin de situer les différentes étapes de développement capitaliste dans le contexte des contradictions internes et des rapports internationaux. Le survol historique comprend une réinterprétation du discours des historiens sur la base d'une interprétation matérialiste de l'histoire d'une part. Il s'accompagne d'autre part d'une analyse macro-économique à l'aide de statistiques. Il en résulte une compréhension macro-historique et macro-économique des rapports entre l'agriculture et l'industrie dans le contexte du mode de production capitaliste. Donc une analyse relativement partielle parce que l'entreprise relevait d'un projet trop vaste. Cette étude a toutefois l'avantage de faire ressortir l'aspect positif d'une analyse marxiste à partir d'une méthode rigoureuse d'analyse.

L'étude de Lessard s'inspire de prémisses semblables. Elle est toute entière orientée vers l'analyse du processus de transformation de l'agriculture contemporaine. Mettant de côté provisoirement l'encadrement théorique de son analyse, Lessard procède à l'évolution de la nature des rapports capitalistes dans l'agriculture en procédant à une évaluation des rapports de production dans l'industrie laitière. L'étude se



fonde sur une réinterprétation des statistiques officielles et elle apporte une série de données factuelles peu reliées entre elles au niveau de la démonstration mais intéressantes en tant que telles. Il en résulte une étude strictement statique qui analyse en autant de chapitres séparés l'impact du développement du capitalisme sur le rapport à la terre, les biens de production, la main-d'oeuvre agricole, le crédit et la circulation du lait. La conclusion sur le développement du capitalisme en agriculture et la position de classe des cultivateurs constitue une piste intéressante mais l'ouvrage en tant que tel n'en est nullement la démonstration. L'auteure a d'ailleurs tendance à se référer à des phénomènes historiques pour expliquer les caractéristiques de l'agriculture contemporaine sans procéder à une analyse historique. Cette étude pose une question intéressante par ses limites: dans quelle mesure le matérialisme historique peut-il se contenter d'une analyse strictement synchronique? Une telle analyse ne risque-t-elle pas de passer à côté de la dynamique des rapports sociaux?

#### CONCLUSION

Malgré son caractère nécessairement partiel et incomplet, notre revue des différents discours des intellectuels québécois sur l'agriculture et le milieu rural ouvre la voie à une meilleure compréhension des rapports entre deux classes, la petite-bourgeoisie et les agriculteurs. C'est dans l'examen des rapports entre ces deux classes que se trouve la clé pour comprendre la nature du discours des intellectuels tenu à un moment donné. Ainsi, chaque variation du contenu du discours des intellectuels correspond à un changement dans les rapports entre ces deux classes.

S'il est relativement aisé de comprendre la dépendance organique de la petite-bourgeoisie traditionnelle envers les cultivateurs dans le

discours agriculturiste, il est moins aisé de le faire pour les autres discours. On retrouve un invariant dans le discours des intellectuels québécois sur l'agriculture et le milieu rural qui est son extériorité par rapport aux besoins et aux aspirations des cultivateurs. Cette extériorité consiste à non seulement poser un regard extérieur sur la condition de ceux qui cultivent la terre mais aussi à considérer supérieur en tentant de les mettre en tutelle. Cette mise en tutelle sera d'autant plus importante que la prise de conscience sera faible dans le milieu agricole.

Cette extériorité conduit à un savoir mystificateur sur l'agriculture. Celle-ci n'est pas étudiée en elle-même mais pour servir à la démonstration d'une idéologie. Cela ne veut pas dire qu'il est impossible aux intellectuels de connaître objectivement l'agriculture, mais cela signifie qu'ils doivent être vigilants et se rendre conscients des préjugés et préconceptions qui les animent quand ils entreprennent l'étude de l'agriculture et du milieu rural. Ces préjugés ont orienté le discours des intellectuels dans les quatre périodes que nous avons identifiées et ils ont quelquefois gravement déformé leur connaissance en leur faisant confondre leurs désirs et la réalité.

Cette revue des différents discours nous permet aussi de relativiser leur contenu en fonction du contexte politique et social qui les a produits. Il s'agit ici de discours dominants qui ont rallié la majorité des intellectuels à un moment donné. Ainsi, le discours marxiste est relié à la situation minoritaire et particulière des sociologues et anthropologues dans la société québécoise. Il correspond à une volonté très réelle durant la décennie 1970 d'un petit groupe d'intellectuels de se lier aux luttes de certains groupes populaires. L'intérêt pour l'agriculture n'est pas étranger à cette préoccupation.

NOTES

1. Fernand DUMONT l'a démontré en 1966 dans son article "idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française au XIXe siècle". Sa démonstration se limite aux historiens de la seconde moitié du XIXe siècle.
2. Deux ouvrages couvrent cette décennie: MAGNAN, J.C., 1976, Le monde agricole: précurseurs et contemporains, Montréal, Presse Libre; MIGNIER, R., 1980, Quand gronde la révolte verte, Montréal, La Presse.
3. Depuis 1930, le bloc au pouvoir comprend une moyenne bourgeoisie alliée à la petite-bourgeoisie traditionnelle dont le personnel politique gère l'appareil d'Etat provincial et dirige les appareils politiques les plus importants. En 1960, la moyenne bourgeoisie s'allie avec la nouvelle petite-bourgeoisie qui va assumer le même rôle comme classe tenante et régnante de L'Etat au sens où l'entend Poulantzas.

BIBLIOGRAPHIE DES AUTEURS CITÉS

BOURQUE, G., et LEGARE, A. (1977). Le Québec: la question nationale, Paris, Petite Collection Maspero.

BRUNET, Michel (1957). "Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme". Les Ecrits du Canada français, vol. 3, 31-119.

CHATILLON, Colette (1976). Histoire de l'agriculture au Québec, Montréal, L'Étincelle, 200 pages.

DECHENES, Louise (1974 & 1971). Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle, Plon-Montréal, 588 pages. "L'évolution du régime seigneurial au Canada: le cas de Montréal aux XVIIe et XVIIIe siècles", Recherches sociographiques, vol. 12, no. 2, 143-185.

FORTIN, Gérald (1971, 1969 & 1961). La fin d'un règne, Montréal, HMH, Hurbutise. Comment construire le nouveau monde rural, texte dactylographié, 98 pages. "Les changements socio-culturels dans une paroisse agricole", Recherches sociographiques, II, 2, avril-juin 1961, 151-170.

GAGNON, Serge (1974 & 1978). Idéologie et savoir historique. Thèse de doctorat, Université Laval, 838 pages. "The historiography of New France", Revue d'Etudes Canadiennes, vol. 13, no 1, 80-100.

GARINGUE, Philippe (1956). "St-Justin: A Case Study in French Canadian Rural Organization", The Canadian Journal of Economic and Political Science, 22, 3, 301-318.

GERIN, Léon (1939 & 1898). Le type économique et social des Canadiens, Montréal. St-Justin, Montréal.

LESSARD, Diane (1973 & 1976). Les rapports de production dans l'agriculture capitaliste, 1945-1970, Thèse de maîtrise, Université de Montréal. L'agriculture et le capitalisme au Québec, Montréal, L'Étincelle.

MIGNIER, Robert (1980). Quand gronde la révolte verte, Montréal, Editions La Presse, 261 pages.

MINER, Horace (1938). St-Denis: A French Canadian Parish, Chicago, University of Chicago Press.

MONIERE, Denis (1977). Le développement des idéologies au Québec. Montréal, Québec/Amérique, 381 pages.

OUELLET, Fernand (1966 & 1976). Histoire économique et sociale du Québec 1760-1840, 381 pages. Le Bas Canada, 1791-1840, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa.

RIOUX, Marcel (1954). Description de la culture de l'Isle Verte, Musée National du Canada, Bull. 33, Ottawa.

SAVARIA, Jules (1976). "Le Québec est-il une société périphérique?", Sociologie et Sociétés, vol. 7, no 2.

SEGUIN, Robert-Lionel (1972). La vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle, Montréal, Leméac, 2 vol.



## **L'ESPACE RURAL EN QUESTION**

**Maryvonne BODIGUEL**

Chargée de recherche  
au C.N.R.S.

Qu'est-ce que "le rural"? Chacun est près à répondre: "c'est la campagne et je connais". La question devient un problème lorsqu'on s'aperçoit que chacun a sa campagne en tête. La définition de ce qu'on entend aujourd'hui par rural est bien une question opportune.

Pourquoi mettre le "rural" en question à partir de la notion d'espace rural?

Parce que, chronologiquement, la sociologie rurale française s'est constituée en même temps que se posaient les problèmes d'aménagement de l'espace: pour aménager il fallait connaître les relations d'une population à une étendue, l'organisation sociale qu'elle engendrait dans un contexte géographique et historique.

Parce qu'un piège guette celui qui oublie le lien étroit et fonctionnel entre spatial et social: celui de prendre l'objet "société rurale" comme une entité scientifique établie alors que sa définition résulte d'abord d'un ensemble de croyances non explicitées, en amont de la recherche, et qui la fondent.

Partir de la notion d'espace, c'est un peu mettre la ruralité à plat puisque c'est d'abord en fonction de ses modes d'occupation du territoire qu'une population sera dite rurale ou non.

L'espace pour un enfant de cette fin de siècle est d'abord cette immensité où se meuvent des vaisseaux fantastiques ou fiction et réalité s'entremêlent. Pour certains cette notion reste après Platon, Spinoza, Descartes et les autres un objet de controverse philosophique; pour d'autres encore c'est un vocable du langage quotidien un objet de consommation, on décore l'espace intérieur d'une maison, on crée des espaces verts, on revendique l'espace vital. Un élément leur est commun: l'idée d'étendue; l'infini des espaces planétaires, la surface définie d'une maison, l'étude subjective de ce qu'il faut pour vivre. Cette notion d'espace est donc contingente à l'objet auquel elle s'applique, l'espace de la maison n'est pas l'espace vert. La notion d'espace rural va donc étroitement dépendre de la définition du "rural".

Par ailleurs, l'étendue n'existe qu'au travers de la perception de l'observateur; "l'espace est un corps imaginaire" écrivait Paul VALÉRY, nous le construisons à notre gré. Suivant quelles règles l'espace du rural a-t-il été défini?

Ainsi la notion maintenant banale d'espace rural ne prend-elle un sens qu'à condition de savoir ce qu'est le "rural" et de posséder des normes pour définir son étendue; comme elle est largement utilisée par les aménageurs, les sociologues, les géographes, un consensus à ce sujet paraît nécessaire pour éviter une grande confusion. Cette notion banale n'apparaît donc pas simple.



1. L'ESPACE RURAL EXISTE-T-IL?

Cette question provocante est pourtant légitime. "L'espace est un corps imaginaire" et Henri BERGSON éclaire davantage cette notion:

"supposons que l'étendue précède l'espace; supposons que l'espace homogène concerne notre action, et notre action seulement, étant comme un filet infiniment divisé que nous tendons en-dessous de la continuité matérielle pour nous en rendre maîtres, pour la décomposer dans la direction de nos activités et de nos besoins. Alors nous n'y gagnons pas seulement de rejoindre la science qui nous montre chaque chose exerçant son influence sur toutes les autres, occupant en un certain sens la totalité de l'étendue... Nous y gagnons surtout de faire tomber l'insurmontable barrière que le réalisme élevait entre les choses étendues et la perception que nous en avons" (1).

Il n'est pas question ici de trancher entre réalisme et irréalisme mais de souligner l'importance d'une réflexion synthétique. Le philosophe, d'un trait de plume isole ici ce qui sera la pierre d'achoppement de tout essai de définition de la notion d'espace rural.

L'espace est une fraction d'étendue perçue suivant nos besoins, pour une action, il n'a pas d'identité indépendante de l'acteur qui le conçoit en fonction d'un projet; sa définition ne peut être contingente, il n'existe pas comme donnée scientifique fondamentale. L'espace rural est la préhension d'une étendue prise dans un ensemble plus vaste, l'espace français. Intimement imbriqué dans cette totalité, il doit son existence à des faisceaux de solidarités choisis à dessein pour la mise en oeuvre d'une action précise. Au bout du compte, la notion d'espace rural n'existe qu'en fonction de celle d'aménagement qu'il s'agisse de celui de la vie des hommes ou de la nature. Sa définition devient par conséquent étroitement liée à la conception de la société que chacun professe et toutes les options sont alors légitimes; les plus extrêmes

soutiennent que l'espace rural n'est qu'un lieu de projection de la ville, par conséquent son prolongement, ou d'autres encore qu'il est une donnée originale à opposer à l'espace urbain et présente des caractères déterminants exclusifs.

Il est bien inutile d'épiloguer sur ces choix qui relèvent, nous venons de le dire de l'idéologie de leurs auteurs; mais il est par contre fascinant de suivre l'évolution d'une notion sans identité qui lui soit propre et cependant la plupart du temps utilisée comme une donnée première.

## 2. COMMENT UNE NOTION VAGUE PREND-ELLE SON AUTONOMIE?

Les promoteurs de l'aménagement du territoire n'ont pas d'emblée pris en compte cette notion d'espace rural; elle apparaît d'abord en transparence, en scrutant l'espace urbain.

Les objectifs nationaux d'aménagement réclament une étude du cadre régional, de sa hiérarchie urbaine pour y inscrire les objectifs à moyen terme du développement économique et social; c'est dans cette perspective qu'apparaît l'environnement urbain, c'est-à-dire l'espace rural. Il apparaît essentiellement comme le support d'une relation fonctionnelle entre la ville et une aire qui lui est attenante et nécessaire pour satisfaire un certain nombre de besoins (production alimentaire, loisirs, main-d'oeuvre etc...). Il est bien difficile dans ce cas de lui donner une signification concrète délimitée, mesurée, topographiée. Source d'enjeux, siège de système de représentations diverses, il est un appendice et par conséquent ne peut prétendre à la différence, à une certaine homogénéité qui lui permettrait d'avoir un statut: c'est une colonie.

L'aménageur aborde aussi l'espace rural dans une toute autre perspective lorsqu'il raisonne par secteur d'activité. Le marché des produits agricoles pose des problèmes majeurs depuis l'accroissement rapide de la production grâce au progrès technique; la catégorie socio-professionnelle des agriculteurs est aussi sans cesse en déclin numérique. L'aménagement rural doit y faire face

"Une politique d'aménagement rural devra donc être inspirée par une politique de modernisation de l'agriculture. Elle cherchera à assurer à la fois une plus grande rentabilité économique à la production et un niveau de revenus satisfaisant à un nombre moins élevé d'agriculteurs travaillant sur des exploitations de structures plus rationnelles. C'est pourquoi, l'aménagement rural pose aussi un problème de structure: au niveau de l'habitat, une rénovation doit être opérée. L'exploitation doit être rationalisée. Elle doit s'inscrire dans un cadre de rentabilité économique et sociale: le village" (2)

Qu'il s'agisse d'harmoniser l'expansion de la civilisation urbaine ou de rendre des données économiques et sociales compatibles avec l'expansion nationale d'un secteur, il est toujours question d'un projet national à mettre en oeuvre! Il existe bien une relation fonctionnelle affirmée entre un système socio-économique national de type urbain et un espace souvent découpé en secteurs socio-économiques qui doit conserver ou acquérir la même rationalité.

Pour y parvenir, il apparaît nettement en 1968 qu'une prise en compte régionale des problèmes est nécessaire; il n'est pas question de réveiller les vieux affrontements entre régionalistes jacobins, mais

d'introduire dans la réflexion préparatoire à l'élaboration du VI<sup>e</sup> plan une dimension locale.

Les Commissions de Développement Economique Regional (CODER) récemment créées seront consultées sur les projets de rapports par sections spécialisées et devront également répondre à un "questionnaire régional" leur soumettant des thèmes de réflexions relatifs au développement local (3). Parmi ceux-ci on relève: - "Les choix relatifs à l'utilisation de l'espace régional - les solidarités inter-régionales, les solidarités internes à la région - les équipements "structurants" - l'animation économique régionale - (4)".

Ces thèmes sont à considérer dans une certaine ligne politique, à savoir:

- Le souci de limiter la croissance relative de la région parisienne tout en y faisant un effort vigoureux de restructuration et d'équipement,
- la promotion des métropoles régionales,
- la construction d'une armature urbaine régionale hiérarchisée et cohérente
- la restructuration de l'espace rural autour d'un nombre restreint de Centres d'animation rurale" (5)

Voici "l'espace rural" investi d'un souci de rationalité et dont l'aménagement doit être conçu en fonction d'une hiérarchie urbaine régionale. Tant pour les investigations que pour les actions qui s'en suivront, il est apparu nécessaire de "sectoriser" l'espace. Alors que l'es-

pace rural avait été jusque là surtout appréhendé à travers les problèmes économiques et sociaux afférents à l'agriculture, une commission lui est consacrée pour la préparation du VIe plan.

Deux tendances se dessinent alors plus particulièrement:

- l'une va considérer l'espace rural comme une étendue dont le contenu dépend de ce qu'on y projette: c'est celui des "aménageurs" qu'ils soient praticiens ou chercheurs. Pour eux, l'espace rural est le théâtre d'actions à réaliser en vue d'harmoniser ses formes actuelles avec la civilisation urbaine, celle du grand nombre, et avec les impératifs de développement national;
- l'autre, qui réunit surtout des chercheurs, s'interroge sur l'identité de l'espace rural et tente de le définir.

Ces deux groupes bien sûr communiquent et soulèvent régulièrement l'ambiguïté qui touche à cette notion. Comment, disent les uns, peut-on valablement agir avant d'avoir défini, identifié son terrain d'action dans sa totalité? Pourquoi disent les autres, chercher à définir un terrain général d'action lorsque seul comptent les résultats, c'est-à-dire les objectifs ponctuels atteints.

Ces deux tendances se rencontrent régulièrement lorsque le terrain résiste à l'aménagement. Les problèmes fondamentaux sont alors posés sans jamais jusqu'à présent avoir été résolus d'une manière satisfaisante, et pour cause.

Si l'espace, conçu comme entité homogène est, comme l'analysent les philosophes, la forme que projette notre action sur une étendue indifférenciée, un filet tendu en dessous de la continuité matérielle pour nous en rendre maîtres, il est bien sûr qu'il n'existe pas de défini-

tion objective de l'espace rural: le chercheur posera son filet en fonction de sa personnalité, de ses à priori intellectuels, l'aménagera en fonction des impératifs politiques et économiques dont il doit tenir compte. L'ambiguïté de cette notion est confortée par un autre aspect: l'espace rural français est très divers. Cette notion représenterait-elle "l'unité de ses différences internes" pour reprendre l'image de Paul VALERY? En termes concrets d'aménagement cela a-t-il un sens.

### 3. OÙ TROUVER L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

La structure du rapport de la Commission "espace rural" préparatoire au VIe plan reflète bien le problème (6).

Il comprend trois parties; la première définit les objectifs de la politique d'aménagement rural: amélioration du cadre et des conditions de vie, modernisation et diversification des activités économiques. C'est un inventaire des différents facteurs sociaux que l'Etat doit prendre en compte et des secteurs économiques à stimuler et aider.

La deuxième partie traite des modalités d'intervention de l'Etat pour la mise en oeuvre de la politique d'aménagement rural précédemment définie: dans quel cadre les études doivent-elles être menées (commune, département, région) avec quelles méthodes et pour quelle formulation?

Il est évident que la réflexion commence à buter sur une difficulté majeure: il est plus aisé de définir des objectifs généraux que de délimiter efficacement des zones d'aménagement. Il apparaît que tout contenu sectoriel doit être mis en rapport avec la totalité des aspects de l'environnement dans lequel il se réalise; encore faut-il parvenir à

circonscrire correctement cet ensemble de fonction des objectifs à atteindre.

"La réflexion sur l'aménagement rural" bute très rapidement sur la diversité de la matière. Dès qu'on cherche à affiner un tant soit peu l'analyse on met en lumière une très grande diversité de situations: la conclusion évidente est qu'une politique unique d'aménagement se révélera, dans la majorité des cas, relativement inadaptée.

Il est donc possible d'envisager de diversifier les propositions, de manière à rechercher une meilleure adaptation aux situations réelles. Cet axe de recherche suppose la mise au point préalable d'une typologie assez fine pour rendre compte de toutes les situations.

Il apparaît à la Commission qu'une telle entreprise n'est pas réalisable à l'échelon national. Aucune classification n'est en effet parfaitement satisfaisante, tant sont divers les critères à retenir: ou bien la typologie adoptée reste suffisamment grossière et se limite à constituer un cadre général qui n'apporte pas d'éléments décisifs à l'inflexion des politiques, ou bien cette typologie aboutit à une complexité qui rend difficile les synthèses.

Aussi, la Commission a-t-elle estimé "qu'en l'état actuel de ses connaissances, il était plus réaliste de laisser au niveau régional la plus grande souplesse possible d'adaptation" (7).

Le problème fondamental est posé lorsque le contenu réel de l'espace rural est abordé et non plus seulement les grands axes de son aménagement. Comment faire sans définition préalable d'une part, et face à la diversité nationale d'autre part? L'espace rural "vu d'en haut" ne peut être perceptible que codé, classé, typé; cependant c'est risquer de paralyser toute action que de mettre le doigt dans cet engrenage.

La Commission conclue comme moindre mal de s'en remettre au niveau régional plus restreint que le niveau national. N'est-ce pas là une sortie un peu facile? La région en effet est dans notre univers politique, un pallier de déconcentration administrative et non forcément un ensemble historique et socio-économique suffisamment cohérent nécessaire pour envisager sous les meilleures auspices une action fine d'aménagement.

Le problème reste donc entier mais comme le préconisa le rapport de la Commission, les études se sont multipliées.

Les efforts de délimitation du "monde rural" laissent apparaître deux grandes tendances:

- L'une centrée sur son contenu (population, état des lieux) et impliquant l'idée de seuil significatif entre le rural et l'urbain.
- L'autre attachée à trouver des formes d'espaces caractéristiques à partir d'indices et débouchant volontiers sur une typologie.

Il s'agit là d'orientations générales car il est bien évident que les indices sont définis à partir d'un contenu et que l'analyse de celui-ci indique diverses formes d'espaces.

#### 4. QU'AINSI SOIT L'ESPACE RURAL

Le contenu de l'espace rural est d'abord la population résidant sur un certain territoire. A partir de quel seuil décrète-t-on qu'il



s'agit d'une population rurale?

Tout paraît simple si l'on s'en tient à la définition statistique de l'I.N.S.E.E.:

"les communes urbaines sont celles qui ont une population agglomérée au chef lieu dépassant 2 000 habitants, toutes les autres communes sont dites rurales, même si leur population totale dépasse 2 000 habitants. Les populations urbaines et rurales sont respectivement les populations de l'ensemble des communes urbaines et de l'ensemble des communes rurales".

Une habitation fait partie du noyau aggloméré si elle en est distante de moins de 50 mètres.

Cette définition reprend en l'affinant celle de 1846 établie lors du premier recensement digne de ce nom. Elle a jusqu'ici subi des aménagements mais aucune réforme radicale (8).

En 1954, la situation particulière des communes rurales périurbaines est prise en compte. Elles sont comprises dans une même agglomération si leur domaine bâti fait bloc avec la ville et constituent alors une agglomération urbaine multicommunale; les communes rurales ainsi intégrées perdent officiellement leur caractère de "ruralité", même si elles comptent toujours moins de 2 000 habitants agglomérés. Au recensement de 1954, 230 communes rurales (définition traditionnelle) sont ainsi rattachées au domaine urbain.

En 1962, la méthode présidant au choix des communes à rattacher est précisée par l'I.N.S.E.E.: tous les ensembles d'habitations présentant entre eux une continuité et comptant plus de 2 000 habitants ont été identifiés à partir des critères suivants:

- l'effectif total de la population de la commune
- la densité de la population
- le taux d'accroissement (1936-1954)
- le % de population vivant de l'agriculture.

On a porté également à 200 m la distance maximum d'une habitation du noyau aggloméré pour y être incluse; 50 communes rurales sont alors devenues "urbaines".

En 1968, la méthode de détection est encore affinée en y incluant un indice de "capacité de population" et de "densité d'immeubles" ainsi qu'une reconnaissance aérienne de la configuration de l'urbanisation. Cette pratique nouvelle va entraîner un nombre considérable (1595) de communes rurales dans la définition traditionnelle.

Cette définition quantitative de l'espace rural appelle plusieurs observations:

- Elle prend délibérément parti à priori: est rural le non-urbain.
- Ce qui amène à privilégier certains critères urbains du cadre de vie pour en faire un indice d'urbanité des communes.
- Ce qui entraîne un gonflement artificiel des agglomérations urbaines en leur affectant un territoire qui reste rural (définition traditionnelle).

- Ce qui entraîne également un important déficit dans la population rurale qui ne résulte pas seulement d'une quelconque mobilité (exode) ou dégradation (vieillesse, dénatalité) mais de nouveaux critères de définition.

Ceci amène deux observations:

Il faut, pour avoir une idée raisonnable de l'évolution de la population rurale, comparer à la fois les différents résultats suivant les normes de chaque recensement mais aussi suivant des normes constantes de délimitation de l'espace afin de gommer le côté artificiel des annexions urbaines, car la plupart du temps les communes rurales phagocytées gardent leurs caractéristiques rurales (définition traditionnelle). Le déclin réel de la population rurale depuis la guerre était donc moins important qu'il n'apparaît.

Il faut, pour entériner ces résultats, admettre comme le posent à priori les choix de l'I.N.S.E.E., que le cadre de l'existence familiale est primordiale dans la définition qui nous occupe et surtout qu'il

#### EVOLUTION DE LA POPULATION RURALE

ANNEES	Délimitation de l'espace rural	
	Propre à chaque recensement	Constante 1975
1954	17.982.369	14.689.091
1962	16.598.497	14.180.599
1962	16.982.644	14.521.065
1968	14.853.190	14.197.375
1975	14.207.191	14.207.191
1982	14.459.572	14.310.000

NOMBRE DE COMMUNES AYANT CHANGÉ DE CATEGORIES DE 1962 A 1982

ANNEES	RURAL VERS URBAIN	URBAIN VERS RURAL
1954-1962	552	35
1962-1968	1.512	26
1968-1975	519	28
1975-1982	458	29

SOURCES INED-SEGESA

entraîne des différences significatives entre les communes rurales péri-urbaines et les autres; or, ceci n'est rien moins que démontré: l'importance des média, des moyens de transport et de communication, les habitudes de consommation tendent à homogénéiser les modes de vie.

Le cadre de vie suffirait-il à faire la différence alors que lorsqu'il s'agit de petites villes et de leur campagne, la différence entre la commune annexée et les autres est seulement le temps mis en voiture pour accéder au même centre ville. Ce procédé extensif d'annexion a conduit d'ailleurs à effectuer 15% de notre population agricole en zones urbaines au recensement de 1968.

Par ailleurs la nouvelle norme de 200 m de distance maximum pour qu'une maison soit rattachée au noyau aggloméré paraît excessive dans

certaines régions d'habitat dispersé et par conséquent gonfle le nombre d'agglomérations de plus de 2 000 habitants.

En bref, "rien n'est donc fait pour essayer de définir l'espace rural par son contenu spécifique, ni pour adapter la définition à l'évolution des structures rurales (concentration des services dans des petites villes à fonction rurale)" (9).

La définition statistique de l'espace rural a été maintes fois critiquée. Il est évident que notre espace n'est pas homogène, que de grandes différences morphologiques se manifestent entre l'ouest par exemple et le Massif-Central ou l'Alsace. Or un critère unique de reconnaissance est appliqué partout ce qui aboutit à gommer la fonction d'une commune à l'avantage de sa dimension. Or un chef-lieu de canton peut être ici petite ville et ailleurs village de quelques centaines d'habitants: ces deux communes auront la même fonction. On cite toujours Florac en Lozère qui avec 1 800 habitants est sous-préfecture... dans un département à densité démographique très faible. C'est dans son contexte local et par les fonctions qu'elle assume qu'une commune prend ou non l'allure d'une ville. La morphologie régionale de l'habitat est aussi une donnée importante: l'hétérogénéité des territoires communaux est tel que ce critère de 2 000 habitants ne donne aucune image vraie du contenu de notre espace.

En fait, "l'I.N.S.E.E. n'a jamais donné une justification très claire du choix du seuil de 2 000 habitants, si ce n'est qu'il constituait entre 1954 et 1962 le seuil moyen en deçà duquel le solde migratoire des communes devenait négatif. Cette justification ne paraît cependant pas entièrement valable car lors de la période 1962-1968, il n'était que de 1 500 habitants. Si par ailleurs, la permanence du seuil des 2 000 habitants a été justifiée par son caractère traditionnel et séculaire, il est bien certain que sa signification actuelle n'est plus

du tout la même que lors des derniers recensements" (10). Encore faut-il proposer des modalités de définition plus satisfisantes.

L'une des principales carences de la défintion statistique est d'occulter arbitrairement le contenu du rapport de la population à l'espace: densité, morphologie de l'habitat, équipements, moyens de communication qui définissent un certain mode de vie. En prenant réellement en compte ces critères, on aboutit à des types d'espaces différenciés qui n'ont plus guère de parenté avec l'espace rural statistique mais qui se dérobent toujours aussi bien à toute définition "objective".

##### 5. L'ESPACE RURAL A L'EPREUVE DES TYPOLOGIES

Y aurait-il autant de conceptions de l'espace rural et à fortiori de typologies que de chercheurs? C'est ce qu'on pourrait penser à la lecture d'un article très dense de Nicole MATHIEU à ce sujet et dont nous résumons ici l'essentiel (11). En effet et ceci confirme nos positions de départ, l'espace est une appropriation de l'étendue que chacun exerce suivant les problèmes et les idées qui l'agitent; les chercheurs qui ont prospecté la filière des typologies ne font pas exception. Un premier clivage les sépare

"qui ne peut pas entièrement se réduire à la question déjà largement débattue de l'intérêt des découpages et des typologies; on trouve ses racines dans des présupposés qui renvoient à cette ambiguïté originelle de la notion d'espace rural, présupposés qui rejaillissent sur les comportements scientifiques et sur l'appréciation des résultats d'autrui" (12)

Faut-il classer ou ne pas classer?

Non affirment certains, la classification en isolant tel ou tel critère les vide de leur sens et par là même l'ensemble auquel ils appartiennent, à qui ensuite on redonne arbitrairement un sens. La modélisation, l'analyse systémique est un piège dont il faut se garder, car ouvert à toutes les manipulations idéologiques. "La seule issue à une analyse spatiale leur paraît être de rechercher à partir de quels rapports sociaux préalables intervient ce travail de zonage et de quels rapports sociaux est porteur tel espace défini" (13).

A cette attitude se rattachent entre autres, Henri LEFEBVRE, Alice BARTHEZ, le Groupe REMICA autour de Bernard KAYSER; leur affirmation théorique commune: l'espace est le produit de la structure sociale et des mécanismes de production qui lui sont attachés. Ils pensent ainsi évacuer toutes possibilités de "récupération" idéologique. (14).

D'autres encore refusent de classer les espaces mais évoquent des motifs tout différents. Il est illégitime d'élaborer une typologie car elle s'appuie sur des mécanismes des systèmes fonctionnant à des échelles bien différentes de l'échelle considérée. Les typologies ne se fondent pas sur des "organismes" dotés d'un fonctionnement propre. "Les découpages en fonction d'un objectif (...) sont illusoire et même dangereux non pas comme dans le courant précédent, par l'usage qui en est fait mais parce qu'ils ne procèdent pas d'une démarche scientifique suffisamment exigeante et scrupuleuse" (15). Dans les deux cas, la démarche scientifique s'appuie sur une conception à priori de ce que doit être la science.

Il y a ceux qui proposent des classements mais sur des bases conceptuelles et méthodologiques très diverses, ce qui produit des découpages très variés. Nicole MATHIEU relève deux types d'approches aux méthodes et aux buts bien différents: l'un empirique, l'autre théorique.

Le premier a pour but d'aider à réaliser en matière d'aménagement par exemple, des objectifs limités. Il s'agit d'identifier des formes d'espaces à partir de discontinuités manifestées par exemple à propos du paysage, de la densité, de la concentration du peuplement, du logement, des équipements, des communications entre rural et urbain. Ces chercheurs sont entre autre amenés à distinguer l'espace péri-urbain et l'espace rural de faible densité, deux classifications dont la morphologie fournit les bases d'identification. Elles se révèlent très sommaires et ne renvoient pas à des organisations spatiales et sociales fortes qui permettraient de les différencier d'un ensemble plus grand. Elles sont cependant utiles pour observer des changements morphologiques, par exemple l'urbanisation de la campagne (16).

Cette classification ne constitue cependant pas une typologie dans la mesure où elle ne prend pas en compte les mécanismes sociaux qui les déterminent; l'identification par les fonctions permet de s'en approcher davantage. "L'espace est (alors) considéré comme territoire-support pour diverses fonctions ou usages et la typologie est élaborée à partir de ces questions: que produit telle portion du territoire, quel usage est fait de tel lieu?". Cette démarche se révèle, comme la première, très descriptive et décrire n'est pas forcément comprendre un fonctionnement particulier, une logique d'organisation par rapport à un ensemble plus grand (17).

L'identification par la morphologie et les fonctions se mêlent souvent et se heurtent aux mêmes limites lorsqu'il s'agit de comprendre et d'expliquer; l'approche empirique permet de dégager des catégories



mais ne peut accéder à une réelle typologie, l'approche théorique apporte le corps d'hypothèses qui lui manque.

Elle est cependant elle aussi hétérogène. Nicole Mathieu distingue trois démarches différentes: la première peut être qualifiée de structuraliste: "elle consiste à penser qu'il existe des structures spatiales ou des complexes spatiaux que le travail de recherche doit mettre en évidence". Il s'agit donc de révéler des réseaux de relations, de les décoder, d'en analyser chaque liaison, de voir s'ils se reproduisent ou s'ils sont instables et ce, sur un espace pré-découpé sur des critères statistiques ou administratifs (18). La deuxième démarche est qualifiée de culturaliste et "consiste à classer les campagnes selon leur degré d'association au progrès de la société urbaine". Cette théorie diffusionniste se fonde sur la dichotomie moderne/traditionnel et sur la notion de continuum spatial dans lequel évolueraient des systèmes de valeurs, la modernité faisant école en espace rural qui du même coup serait plus ou moins "intégré" suivant sa réceptivité; bien qu'unitaire dans son principe, cette théorie amène à distinguer des espaces ruraux diversifiés en fonction du processus d'adoption de modèles urbains (19). La troisième tendance a d'abord été affirmée par des auteurs marxistes et des chercheurs travaillant actuellement sur ces bases. Ils critiquent en général les théoriques précédentes et cherchent à rendre compte des articulations entre rapports sociaux et production de l'espace, l'espace rural n'étant qu'un point de réflexion parmi d'autres.

Il s'agit de répondre aux problèmes posés par la territorialité (identité des espaces) l'évolution diachronique (explication des transformations et éventuellement des changements d'identité), les variations d'échelle (concilier les systèmes explicatifs efficaces suivant leurs échelles d'application). Dans ce cas "il s'agit moins d'identifier des "formations sociales" autonomes que de désigner la logique de rattachement à une formation sociale donnée (formation sociale française en

l'occurrence)" ce qui revient à identifier dans un espace, un état, une spécificité, une histoire. Il est ainsi possible de distinguer des "espaces intégrés", des espaces "d'attente", des "espaces en surveillance" suivant leur rapport à la formation sociale d'ensemble (20).

Nicole MATHIEU et J.C. BONTRON se situent dans cette tradition et dès leurs premiers travaux sur les espaces de faible densité, ils partent de l'hypothèse que le système social produit des types d'espaces qui sont alors identifiés au moyen "d'une démarche théorique qui consiste à désigner le degré d'autonomie ou de dépendance au système d'ensemble et à caractériser le système interne socio-économique, et d'une démarche empirique qui se fonde sur l'analyse de "types supposés purs" ou "en transition" dans lesquels est démontré historiquement le système d'articulation entre les facteurs exogènes, enjeux pour le système d'ensemble, et les éléments endogènes (mode de production et rapports sociaux internes avec leurs contradictions) observés sur une longue période (au moins depuis le milieu du XIXe siècle)" (21).

Cette troisième tendance tente une approche synthétique du problème de l'identification des espaces en intégrant le facteur politique (politique d'aménagement), économique (influence locale du capital) sociologique (étude micro-régionale des rapports sociaux) et historique (analyse sur une longue période), ce qui lui donne un intérêt certain; elle ne résoud cependant pas un des problèmes fondamentaux, celui du découpage.

Des critères de différenciation sont circonscrits mais les coordonnées permettant d'établir les frontières des différents territoires échappent toujours aux chercheurs; on peut se demander si l'entreprise n'est pas impossible.

## CONCLUSION

Un élément se révèle commun à toutes ces approches: le lien fondamental avec les convictions intimes du chercheur. On peut rétorquer que ce n'est pas nouveau et qu'en sciences humaines l'objectivité est malaisée. Certes, mais encore faut-il en être conscient et le dire surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet, l'espace, que les acteurs politiques de l'aménagement ont souvent tendance à considérer comme le support neutre de leur action.

Or, il ne peut être neutre puisqu'il naît d'une intention, d'un projet, et la démarche du chercheur confirme l'intuition du philosophe: penser l'étendue en terme d'espace c'est déjà l'appréhender sous une forme spécifique suivant ce qu'on veut y trouver. Toutes les démarches sont donc légitimes et reflètent le projet de société de leurs auteurs. C'est sans nul doute pourquoi, les délimitations statistiques et administratives unanimement critiquées par les scientifiques, sont néanmoins des instruments de travail très utilisées. Elles sont seules à fournir des bases de départ identiques et à permettre des comparaisons.

Le dilemme est clair: il faut d'une manière empirique, souvent à partir de bases statistiques de certains points de vue constestables, pratiquer des découpages satisfaisants au coup par coup où prendre en compte de multiples dimensions, spatiale, économique, sociologique, historique mais se mettre ainsi dans l'impossibilité de marquer le terrain.

Ceci ne remet pas en cause la légitimité des tentatives d'identification des différents espaces mais un de ses buts, la recherche d'un quelconque principe de découpage; restent différentes conceptions du rapport du praticulier à l'ensemble, d'un espace concret à une théorie géné-

rale qu'elle soit théorie générale de l'Etat ou univers idéologique du chercheur.

Mais pourquoi vouloir délimiter l'espace? Il est acquis qu'un pays marque ses frontières politiques, qu'il veuille diviser son territoire en régions administratives mais pourquoi vouloir aussi en identifier "scientifiquement" la diversité? Le noeud du problème est en fait moins de parvenir à un découpage de l'espace qu'à une analyse fine des entités sociales qui le peuplent, à l'identification des populations locales par rapport à l'ensemble national et à une meilleure connaissance des aspirations auxquelles doivent répondre les politiques d'aménagement.

Conférence prononcée à  
Rimouski  
Novembre 1983.

#### NOTES

1. BERGSON, Henri. Matière et Mémoire. PUF, Collection La Pléiade, p. 362.
2. QUERMONNE, Jean-Louis. "La régionalisation et l'aménagement du territoire en France", Aménagement du Territoire et Développement régional 1965-1966. Grenoble, 1968, Institut d'Etudes Politiques, p. 5.
3. Les Commissions de développement économique régional (CODER) sont créées par décret du 20 mars 1964; leur compétence est d'ordre consultatif dans deux domaines: les aspects régionaux du plan, la tranche régionale du plan concernant la circonscription.
4. ANTOINE, Jacques. "La préparation du VIe plan dans sa dimension régionale", in Aménagement du Territoire et Développement régional 1968-1969. Institut d'Etudes Politiques, Grenoble, p. 56.

5. ANTOINE, Jacques. Ibid., p. 63.
6. Commissariat Général au Plan. Rapport Espace Rural. Rapports des Commissions du VIe plan 1971-1975. La documentation française, Paris 1971, 101 pages.
7. Ibidem., p. 133.
8. Au sujet de la définition statistique de l'espace rural et de sa critique, se reporter à l'article suivant dont je m'inspire largement: BONTRON, Jean-Claude. "Réflexion sur l'espace rural français". Approches, définitions, aménagement. Mai 1976, pp. 123-142.
9. Ibidem., p. 133.
10. Ibidem., p. 139.
11. MATHIEU, Nicole. "Questions sur les types d'espaces ruraux en France", L'Espace Géographique, no 2, 1982, pp. 95-110.
12. Ibid., p. 97.
13. Ibid., p. 98.
14. LEFEBVRE, Henri. La production de l'espace. Anthropos, Paris, 1974, 485 pages.  
BARTHEZ, Alice. "Processus autoritaire, apparence libérale: le remembrement". Avec nos sabots, Autrement, no 14, p. 161-172.  
KAYSER, Bernard. "Nécessité et difficultés de l'aménagement de l'Espace rural" in Aménagement du Territoire et Développement régional. Grenoble, Institut d'Etudes Politiques, vol. III, 1970, pp. 64-91.
15. Cette position est illustrée par: BONNAMOUR, J. "A propos de typologie des espaces ruraux", Communication au symposium d'Odessa. 1976.

16. Travaux de la Société d'Etudes Géographiques Economiques et Sociologiques Appliquées, (SEGESA) en particulier: "Tendances d'évolution à long terme de l'espace rural" (1969).  
Les espaces ruraux moyens (1982) Document ronéo, 130 pages.  
ainsi que:  
BAUER, G., ROUX, J.M. La rurbanisation ou la ville éparpillée. Paris, Le Seuil, 1976, 191 pages.  
COYAUD, L.M. L'Urbanisation des Campagnes. Paris, CRU, 1973, 164 pages.
17. CALMES, R. et alii. L'espace rural français. Paris, Masson, 1978, 171 pages.  
RENARD, Jean. Les évolutions contemporaines de la vie rurale dans la région nantaise. Les Sables d'Olonne, Ed. Le Cercle d'Or, 1975, 432 pages.
18. CALMES et alii. Op. cit.  
AITCHISON, J.W., BONTRON, J.C. L'avenir des zones à faible densité, approche statistique, Paris, Travaux et recherches de perspective, no 81, La documentation française, pp. 83-160.
19. JUILLARD, E. "L'Urbanisation des campagnes en Europe occidentale". Etudes rurales, no 1, 1961.  
COYAUD, L.M. Essai de typologie des espaces ruraux français, Paris, 1977. Comité national de géographie, 8 pages.
20. PINGAUD, F. L'évolution socio-économique des espaces ruraux, le concept d'intégration. Doc. ronéo, 23 pages.
21. MATHIEU, N. "Propos critiques sur l'urbanisation des campagnes", Espaces et Sociétés, no 12, 1974, pp. 71-89.  
MATHIEU, N., BONTRON, J.C. "Transformations agricoles et transformations rurales en France depuis 1950", Economie rurale, no 137, pp. 3-10.

## ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Agricultures en question. Cahiers du CNEEJA. Cahiers publiés à Grenoble par l'équipe INRA de l'IREP-Developpement. Maintenant rendu à 6 numéros; dossiers intéressants sur les agricultures périphériques et alternatives, interrogations sur les modèles de développement agricole.

Autogestion (16). "Parties de campagnes", dossier sur les mouvements paysans et les alternatives de développement, les agricultures différentes; la revue Autogestion est publiée en France par Privat, le no 16 a été publié en 1984.

POUR, Le rural, mort ou vif?, numéro spécial de la revue POUR, Toulouse, Privat, octobre 1982.

AMIN, Samir, "Le capitalisme et la rente foncière" dans L'impérialisme et le développement inégal, Paris, Ed. de Minuit, 1976, pp. 45-83.

BADOUIN, Robert. Economie et aménagement de l'espace rural. Paris, PUF, 1979, 234 pages.

BAREL, Yves. La société du vide. Paris, Seuil, 1984.

BARTHEZ, Alice. Famille, travail et agriculture. Paris, Economica, 1982, 192 p.

BEL, François et Amedée MOLLARD. "Dépenses énergétiques et reproduction de la nature", Recherches économiques et sociales (15), juillet 1979, pp. 191-213.

BELLONCLE, Guy. La question paysanne en Afrique Noire. Paris, Karthala, 1982, 110 p.

BERTRAND, Alvin L. "Définitions and Stratégies of Rural Development: a Search for Coherence and Continuity", Sociologia Ruralis, 12 (3/4), 1972, pp. 233-251.

BONNY, Sylvie. "Vers un autre modèle de développement agricole?", Economie rurale (146), 1981, pp. 20-29.

BUREAU, Luc. Entre l'Eden et l'Utopie. Les fondements imaginaires de l'espace québécois. Montréal, Québec/Amérique, 1984.

BUTTEL, Frederick H. "Agricultural Structure and Rural Ecology: Toward a Political Economy of Rural Development", Sociologia Ruralis 20 (1-2), 1980, pp. 44-62.

CEBOTAREU, E.A. et SHAVER, Frances M. (éds). Les femmes dans la production et la société rurale. Département of Sociology, Ontario Institute for Studies in Education, 1982.

CHASSAGNE, Marie-Elisabeth. "Quelle agriculture pour la société post-industrielle?" Politique aujourd'hui (1/2), 1980, pp. 77-83.

CHASSAGNE, Marie-Elisabeth. "L'agriculture hors des modèles dominants: marginalité et innovations périphériques" dans Agriculture pour demain. Scénarios et Perspectives, Paris, La documentation française, 1980, pp. 119-202.

CNRS-FNSP-INRA. Les politiques agro-alimentaires et leurs conséquences sur le monde rural. Actes du colloque franco-québécois, Paris, INRA, 1984.

COPP, James H. "Rural Sociology and Rural Development", Rural Sociology, 37 (4), 1972.

COTE, Alain. Coopérative agricole du Bas Saint-Laurent: un agent de développement. Cahiers du GRIDEQ (12), 1983.



DE KONINCK, Rodolphe. "Pourquoi des paysans? Interrogation sur la territorialité de l'agriculture familiale et notes sur le cas québécois", Cahiers de géographie de Québec 26 (73-74), 1984, pp. 261-274.

DIONNE, Hugues et al. Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, Cahiers du GRIDEQ, (11), 1982.

DIONNE, Hugues et KLEIN, Juan-Luis. "L'aménagement intégré des ressources: une alternative à la marginalité rurale", Interventions économiques, (8) 1982, pp. 85-90.

DUGAS, Clermont. La ruralité québécoise. Evolution et perspective, Document de recherche (6), Statistique Canada, Division de la recherche et de l'analyse, juillet 1984 (publié en partie dans Les Cahiers de géographie du Québec (72-73), 1984.

FREMONT, Armand, RENARD, Jean et al. Géographie sociale. Paris, Masson, 1984.

FRIEDLAND, William H. "The End of Rural Society and the Future of Rural Sociology", Rural Sociology 47 (4), 1982, pp. 589-608.

GILBERT, Jerse. "Rural Theory: The Grounding of Rural Sociology", Rural Sociology 47 (4), 1982, pp. 609-633.

HOUEE, Paul. Quel avenir pour les ruraux?, Paris, Editions ouvrières, 1974, 248 p. et "Les projets de développement rural", Economie et Humanisme (203), 1972, pp. 64-77.

JEAN, Bruno. "La dualité de la production agricole en région périphérique: le cas de l'Est du Québec", Interventions économiques (9), 1982, pp. 131-141.

JEAN, Bruno. "Vers une sociologie du développement rural: le cas canadien". Communication présentée au Congrès mondial de sociologie rurale, Manille, 1984.

JOLLIVET, Marcel. "Rente foncière et gestion des ressources naturelles", Etudes rurales (71-72), 1978, pp. 257-274.

KAYSER, Bernard. "Nécessité et difficultés de l'aménagement de l'espace rural" dans Aménagement du territoire et développement régional, Grenoble, Institut d'Etudes Politiques, vol. III, 1970, pp. 64-91.

KAYSER, Bernard. Espaces périphériques. Paris, Ed. du CNRS, 1978. (Groupe Rémica).

KREMNIOV, Ivans. Voyage de mon frère Alexis au pays de l'utopie paysanne, Genève, Editions L'Age d'Homme, 1976 (reproduction du texte russe de A.V. TCHAYANOV publié en URSS en 1970).

LAFONTAINE, Danielle. "Pour une théorie non-positiviste de l'espace", Région, régionalisme et développement régional. Le cas de l'Est du Québec. Cahiers du GRIDEQ (14), 1983, pp. 11-27.

LEGER, Jacques. Une planification sur les bras. Pour une nouvelle approche du monde rural. Paris, Syros, 1984.

LEVESQUE, Benoît et COTE, Serge. "L'envers de la médaille: le sous-développement régional", Interventions économiques, (8), 1982.

LIPIETZ, Alain. Le capital et son espace, Paris, Maspéro, 1977.

MATHIEU, Nicole. "Questions sur les types d'espaces ruraux en France", L'espace géographique (2), 1982, pp. 95-110.

MORMONT, Marc. "L'espace rural comme enjeu social", Recherches sociologiques 9 (1)m, 1978, pp. 9-26.

NALLET, Henri. "Pour une nouvelle politique de développement rural", dans la revue Pour (82), avril 1982, pp. 16-22.

PERNET, François. Résistances paysannes. Grenoble, Preses Universitaires de Grenoble, 1982, 191 p.

PETIT, Françoise-Eugénie. "Aménagement rural et maîtrise de l'espace au XXe siècle par les collectivités paysannes des régions défavorisées en France et au Québec", Revue d'histoire de l'Amérique française 35 (2), 1981, pp. 253-261.

REMY, Jean. "Espace et théorie sociologique. Problématique de recherche", Recherches sociologiques 6 (3), 1975, pp. 279-293.

REBOUL, Claude. "Déterminants sociaux de la fertilité des sols", Actes de la recherche en sciences sociales.

SACKS, Ignacy. Stratégies de l'éco-développement, Paris, Les Editions Ouvrières, 1980 et en collaboration Initiation à l'éco-développement, Toulouse, Privat, 1981.

SANTOS, Milton. "Société et espace: la formation sociale comme théorie et comme méthode", Cahiers internationaux de sociologie (63), 1977, pp. 261-276.

STEWART, Richard. "The Urban-Rural Dichotomy. Concepts and Uses", American Journal of Sociology (64), 1968, pp. 152-158.

VACHON, Bernard (dir.). Actes du colloque: "L'aménagement du territoire c'est aussi l'aménagement des campagnes", Géographie-UQAM, Etudes et recherches (84-02), décembre 1984.

VIAU, Pierre. "Les nouvelles fonctions de l'espace rural", Economie et Humanisme (186), 1969, pp. 17-21.

WARNER, W. Keeth. "Rural Society in a Post-Industrial Age", Rural Sociology (39), 1974, pp. 386-317.

## CAHIERS DU GRIDEQ

- Cahier no 1: Bibliographie: les inégalités de développement régional, au Québec et au Canada. Par Pierre Bruneau et Jean Larrivée. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1977, 154 p.  
Prix: 6,00\$.
- Cahier no 2: Les entreprises de mass média de l'Est du Québec et leur personnel (enquête auprès des patrons). Par Benoît Lévesque, Jean Larrivée, Claude Morin. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1978, 147 p.  
Prix: 5,00\$.
- Cahier no 3: La câblodistribution dans l'Est du Québec (Les entreprises). Par Hugues Dionne et al. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1978, 201 p. (EPUISE).
- Cahier no 4: L'animation sociale au Québec: bibliographie. Par Serge Lapointe et al. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1978, 91 p.  
Prix: 4,25\$.
- Cahier no 5: Sociographie du personnel spécialisé des mass média de l'Est du Québec. Par Benoît Lévesque et Jean Larrivée. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1979, 212 p.  
Prix: 5,00\$.
- Cahier no 6: Le modèle centre-périphérie appliqué à l'Est du Québec. Par Alain Gagnon. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1979, 156 p.  
Prix: 6,00\$.
- Cahier no 7: L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec. Par Pauline Côté. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1981, 193 p.
- Cahier no 8: Le conseil régional de développement de l'Est du Québec. Par Johanne Jutras. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1981, 144 p.  
Prix: 6,00\$.

- Cahier no 9: Industrie manufacturière et développement inégal des régions du Québec. Résultats préliminaires et problématique d'une recherche. Par Serge Côté, Benoît Lévesque, Juan-Luis Klein et d'autres collaborateurs. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, janvier 1982.  
Prix: 6,00\$.
- Cahier no 10: Les interrelations entre les industries des pâtes et papiers et du sciage et le développement économique de l'Est du Québec 1950 à 1980. Par Jean Saintonge. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, novembre 1982.  
Prix: 6,00\$.
- Cahier no 11: Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural. Par Hugues Dionne et autres. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, février 1983, 348 p.  
Prix: 9,00\$.
- Cahier no 12: La Coopérative agricole du Bas St-Laurent: un agent de développement. Par Alain Côté. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, décembre 1983, 120 p.  
Prix: 6,00\$.
- Cahier no 13: Le Témiscouata en toute justice. Par Pierre Bérubé. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, décembre 1983, 117 p.  
Prix: 6,00\$.
- Cahier no 14: Région, régionalisme et développement régional. Le cas de l'Est du Québec. Sous la direction de Bruno Jean et Danielle Lafontaine. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, mai 1984, 358 p.  
Prix: 8,00\$.
- Cahier no 15: Consommation des mass médias, régions et classes sociales. Par Bruno Jean, Danielle Lafontaine et Benoît Lévesque. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, février 1985, 375 p.  
Prix: 12,00\$.
- Cahier no 16: Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle. Par Louise Proulx. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, février 1985, 105 p.  
Prix: 8,00\$.

## DOCUMENTS GENERAUX DU GRIDEQ

- Document no 1: Mémoire du GRIDEQ à la commission Healy sur les études supérieures en sciences humaines au Canada. Rédigé par Fernand Harvey. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, mars 1975, 23 p. (Epuisé, photocopie à 0,10\$ la page).
- Document no 2: Mission d'exploration en France sur les questions rurales et régionales. Par Pierre Bruneau, Yves Dion et Fernand Harvey. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, mai 1977, 94 p. (Epuisé, photocopie à 0,10\$ la page).
- Document no 3: Mission de recherche en France (Bretagne et Pays de l'Adour). Par Hugues Dionne. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, décembre 1978, 47 p. (Epuisé, photocopie à 0,10\$ la page).
- Document no 4: Mission de recherche au Québec sur les phénomènes de marginalité dans les régions périphériques. Par Michel Chadeaud et Gilbert Dalla Rosa. Pau, Université de Pau, octobre 1978, 7 p. (Epuisé, photocopie à 0,10\$ la page).
- Document no 5: Mission de recherche en France sur les stratégies de développement régional et le rôle des petites et moyennes villes en région périphérique (du 12 mai au 2 juin 1979). Par Pauline Côté. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, mai 1979, 91 p. (Epuisé, photocopie à 0,10\$ la page).
- Document no 6: Elites dirigeantes et mouvement national en Bretagne. Par Louis Quéré. Séminaire présenté au GRIDEQ en février 1980. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, juin 1980, 45 p. (Epuisé, photocopie à 0,10\$ la page).
- Document no 7: L'aménagement et le développement régional: Pourquoi? Par qui? Comment? Par Jean Larrivée. Réflexion suite à un stage en France organisé par l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, juin 1980, 45 p. (Epuisé, photocopie à 0,10\$ la page).

- Document no 8: L'analyse automatique du discours de Michel Pêcheux: application de cette méthode dans une analyse de quatre arrêtés en conseil sur la relocalisation dans l'Est du Québec. Par Pauline Côté. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, mars 1981, 76 p.  
Prix: 3,00\$.
- Document no 9: L'impact des lois 90 (zonage agricole) et 125 (aménagement-urbanisme) dans l'Est du Québec. Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski, 27 et 28 mars 1981. GRIDEQ éditeur. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, juin 1981, 135 p.  
Prix: 6,00\$.
- Document no 10: La question de découpage territorial et l'utilisation des statistiques. Par Jean Larrivée. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, janvier 1982, 31 p.  
Prix: 3,00\$.
- Document no 11: Les structures productives d'une région périphérique, l'Est du Québec (1896-1980). Collectif de recherche. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, juin 1984, 713 p.  
Prix: 22,00\$.



## ACTES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL

Dans le cadre d'une révision de sa politique d'édition, le GRIDEQ a décidé de remplacer la série les Documents généraux du GRIDEQ par une nouvelle série appelée: Actes et instruments de la recherche en développement régional. Cette nouvelle série sera consacrée à la publication de rapports de recherche, de notes de recherche, des actes de colloques et séminaires de même que des instruments de travail dont le thème principal est le développement régional.

No 1

La ruralité en question. Réalité sociale et théorie sociologique. Sous la direction de Bruno Jean. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, avril 1985, 75 p.  
Prix: 4,00\$.

HORS-SERIE

La problématique du développement en milieu rural.  
GRIDEQ éd. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1976, 279 p. Annexes  
(3e tirage).  
Prix: 10,00\$.

Répertoire des centres de documentation et des organis-  
mes s'intéressant à l'aménagement et au développement  
régional ou à des sujets connexes. Par Jean Larrivée.  
Rimouski, UQAR-GRIDEQ, août 1980, 31 p.  
Prix: 2,00\$.

Répertoire de données compilées par le GRIDEQ. Par Rita  
Giguère et Jean Larrivée. 1982, 134 pages.

La recherche en développement régional à l'Université du  
Québec. Répertoire 1980-83. Sous la direction de  
Danielle Lafontaine. 1984, 475 p.  
Prix: 10,00\$.

Ces publications sont disponibles à l'adresse suivante:

Secrétariat du GRIDEQ  
Université du Québec à Rimouski  
300 avenue des Ursulines  
Rimouski, (Québec)  
G5L 3A1

Téléphone: (418) 724-1440.

## LA POLITIQUE DES CAHIERS DU GRIDEQ

Les Cahiers du GRIDEQ veulent être une tribune aussi ouverte que possible où puissent s'exprimer des opinions diverses susceptibles de jeter de nouveaux éclairages sur les problèmes difficiles qui confrontent le développement régional.

En accord avec ces objectifs, les Cahiers se font forts d'accueillir et de publier des productions aussi variées que les contributions scientifiques, les analyses idéologiques, les outils et instruments de travail de même que les expériences de développement, les témoignages et les controverses.

Dans cette perspective, les Cahiers du GRIDEQ veulent servir de moyens de diffusion des résultats des travaux de recherche entrepris par les membres du GRIDEQ. Selon une même logique, ils se veulent ouverts aux autres membres de la communauté universitaire dans la mesure où leurs travaux rejoignent l'un ou l'autre des objectifs que se sont fixés collectivement les membres du GRIDEQ.

Par ailleurs les Cahiers, dans la mesure où ils s'adressent à une clientèle d'origine régionale veulent servir de canal de diffusion aux productions du milieu régional.



X0092582 8